



Guide Pratique



Ville de Dombasle

Cafétéria
Boucherie
viandes labelisées

Espace

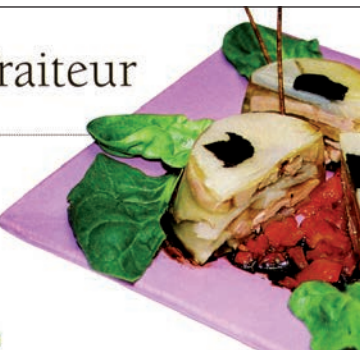
Noël Traiteur

Organisateur
de Réceptions

Av de Lunéville
54110 DOMBASLE
Tél. 03 83 48 20 65
Fax : 03 83 46 59 39

Terroir, Saveur et Tradition

www.noeltraiteur.com



MAISONS INDIVIDUELLES

MORETTI CONSTRUCTION

- BATIMENTS
- TRAVAUX PUBLICS
- MAISONS INDIVIDUELLES
- RÉNOVATIONS
- CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES

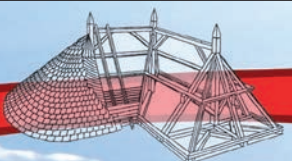
77 av. de Lunéville - BP 65 - 54110 DOMBASLE • Tél. 03 83 46 80 60 • Fax : 03 83 46 65 73

TOITURE ORRAINE SCT

Entreprise Qualifiée
Fondée en 1962

DOMBASLE
03 83 48 23 03

**CHARPENTE
TOITURE
ZINGUERIE
BARDAGE**



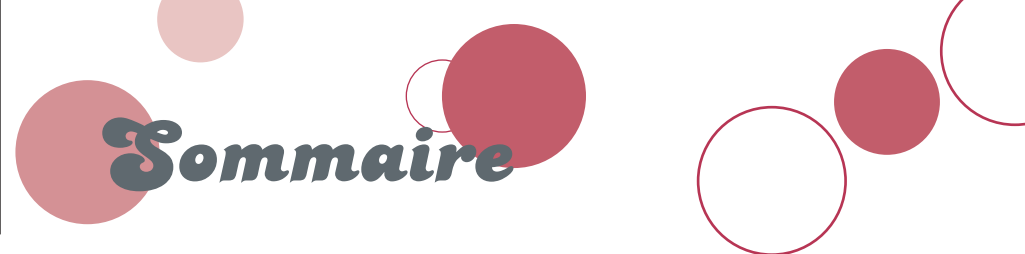
Mr. Bricolage

Bricolage • Outillage • Décoration
Jardin • Coupe de bois et de verre
Arts ménagers • Cadeaux
Electro-Menager & S.A.V.

SOVAL

Installation • Dépannage
Plomberie • Chauffage Gaz ou Fioul
Sanitaire • Contrat entretien
Energie renouvelable

78, rue Gabriel Péri • 54.110 Dombasle • Tél.: 03 83 48 23 20 • Fax : 03 83 46 90 12
dombasle@mrbricolage.fr • www.mr-bricolage.fr



Éditoriaux	p 4
Plan de la ville	p 5
Liste des rues et infrastructures	p 6
Fiche d'identité de la ville	p 7
L'Équipe municipale	p 8-9
Services publics	p 10
Intercommunalité	p 11-12
Collecte des déchets	p 13-14
Structure multi-accueil	p 15
Scolaire	p 16-17
Loisirs jeunesse	p 18
Social	p 19-20
Numéros d'urgences	p 21
Professions médicales	p 22 à 24
Informations pratiques	p 25
Élections	p 26-27
Urbanisme	p 28
Nouveaux habitants	p 29
Environnement	p 30
Animaux	p 31-32
Démarches administratives	p 33 à 35
Salle polyvalente	p 36-37
Culture et animation	p 38-39
Associations	p 41 à 49
Restauration	p 50

Editoriaux

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dans un environnement en perpétuel mouvement, la mise à jour des informations est indispensable.

C'est pourquoi la Municipalité a décidé d'éditer ce nouveau guide qui rassemble, en un seul ouvrage, le maximum de données concernant notre vie quotidienne : vie scolaire, vie économique, vie associative et sportive, la santé, les diverses règles administratives...

L'objectif de ce guide est donc de vous rendre service.

Le Maire,
Robert BLAISE

Internet est un moyen, le site de la ville de Dombasle : www.ville-dombasle.fr vous donne toutes les informations sur notre cité.

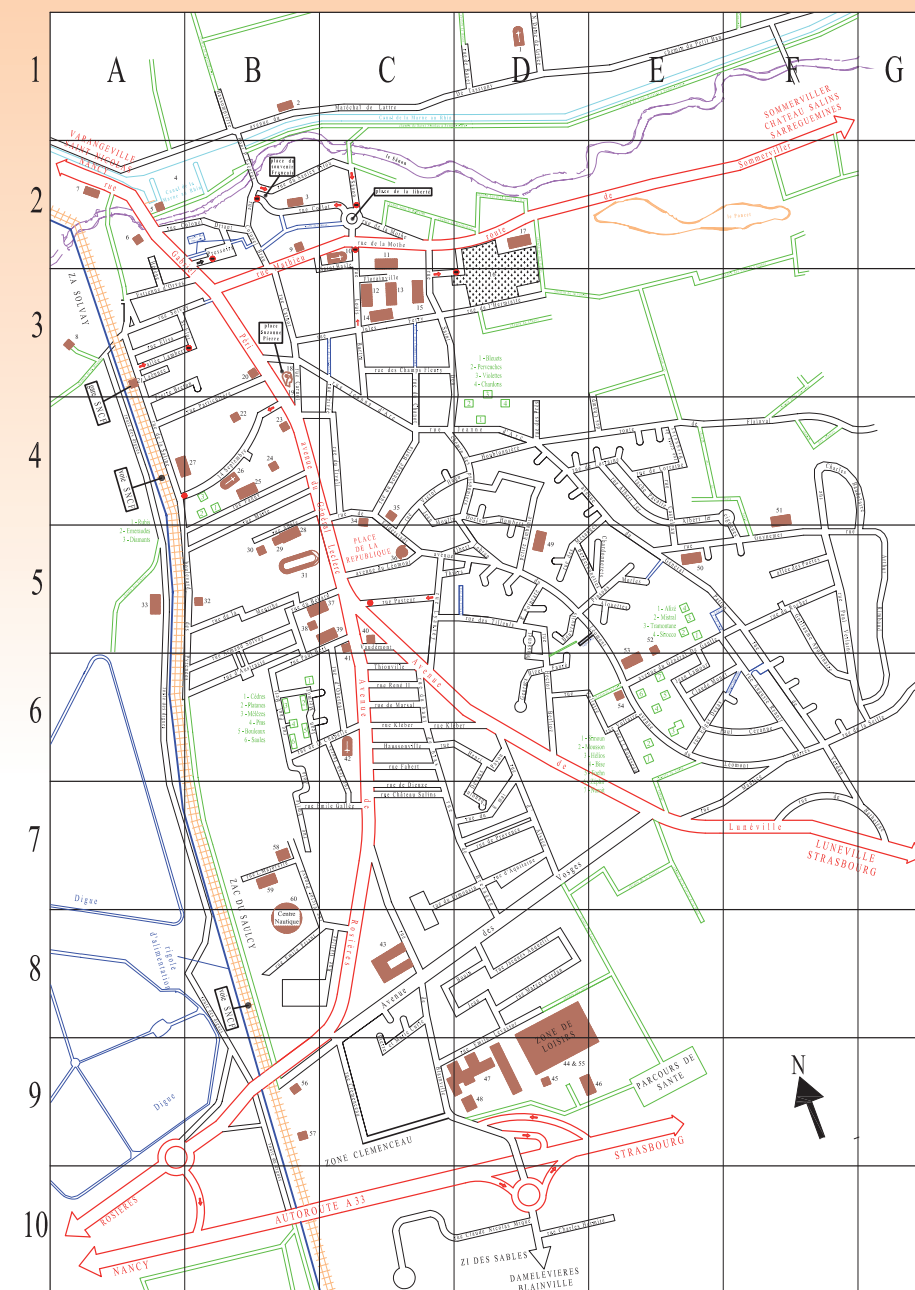
Soucieux de ceux qui ne surfent pas ou qui veulent avoir devant eux, l'ensemble des renseignements qui permettent de bien vivre à Dombasle mais aussi connaître leurs droits et démarches, ce guide 2012 sera à portée de main pour tout savoir sur les activités et la vie dombasloise.

C'est un élément, mais n'hésitez pas pour plus d'informations à nous contacter, maire, adjoints, services, notre volonté est d'être à vos côtés au quotidien comme nous l'avons toujours été depuis 1989.

André TERNARD

Le Premier adjoint,
André TERNARD

Plan de la ville



Liste des rues et infrastructures

B4/B5	A dèle (rue)	D6	Fauré (rue Gabriel)	A4/B4/B3	P articulière (rue)
E4	Albert 1 ^{er} (rue)	B3/C3	Ferry (rue Jules)	C5	Pasteur (rue)
E5	Alouettes (rue des)	C4/C5	Filderstadt (rue de)	D4/E4/E5/F5	Patton (avenue du Général)
D6/D7	Alsace (rue d')	D4/E4/C4	Flainval (route de)	C6/D6	Payon (rue Henri)
D8	Anquetil (rue Jacques)	F3	Florainville (rue de)	A2/B3	Péri (rue Gabriel)
F5/F6	Apollinaire (rue Guillaume)	B8	Friant (rue Emile)	D1/E1/F1	Petit Ban (chemin du)
D7	Aquitaine (rue d')	B7/C7	G allé (rue Emile)	D4/D5	Petite Embarie (rue de la)
B3/C3/C4/D4	Arc (rue Jeanne d')	C8	Galilée (rue)	B3	Pierre (Place Suzanne)
B6	Austrasie (rue d')	E6/E5/F5	Gaulle (avenue du Général de)	E5	Pinsons (rue des)
E7/F7/F6	B arrès (rue Maurice)	E5/F5	Guynemer (rue)	F5	Poètes (allée des)
B1	Bassompierre (rue de)	C6	H aussonville (rue d')	D5	Poincaré (rue Raymond)
F7/G7	Bathelène (rue de)	C6	Haut de Bras (rue de)	D4	Prés (rue des)
F4/G4	Baudelaire (rue Charles)	A2/A3	Hélène (rue)	B2	Pressoirs (rue des)
D1	Baxet (rue de)	D10/E10	Hermite (rue Charles)	D4	Prisonniers (chemin des)
B5/C5	Béhard (rue du)	D3	Hermiatte (rue de l')	C3/C4	Privée (rue)
D5/E5	Bergeronnettes (rue des)	D4	Houblonnière (rue de la)	B7/C8	Prouvé (rue Victor)
D5/D6	Berlioz (rue Hector)	C4	Hugo (rue Victor)	D7	Provence (rue de)
B6/C5	Bert (rue Paul)	D4	Humbert (rue du Docteur)	B5/B6	Pyrénées (boulevard des)
D6	Bizet (rue Georges)	C6/C7	J aurès (rue Jean)	C6	R ené II (rue)
C7/C8/C9/D9	Blainville (rue de)	C6/D6	K léber (rue)	F5/F6	Renoir (rue Auguste)
D8	Bouin (rue Jean)	A3	L aënnec (rue)	C5	République (Place de la)
D5	Bouvreuils (rue des)	A3	Lambert (allée)	F5/G5/G6	Rimbaud (rue Arthur)
B2	Brau (rue du Colonel)	E6	Lamour (rue Jean)	C5/C6/C7/C8/C9	Rosières (avenue de)
C7/D7	Bretagne (rue de)	B1/C1/D1	Lattre de Tassigny (av. du M ^{re} de)	E6	Rousseau (rue Jean-Jacques)
A3/B3	Breton (rue Pierre)	D5	Lebrun (rue Albert)	F5	Rucher (rue du)
C2/C3	Burtin (rue Louis)	B4/C4/C5	Leclerc (avenue du Général)	C2	S aint Basle (rue)
B3	C arnot (rue)	C5/D5/E5/E6/F6	Léomont (avenue du)	C2/C3/C4	Saint Don (rue)
E4/E5	Castelnau (rue)	D8/D9	Levassor (rue Emile)	A3/B3	Saint Eloi (rue)
D8	Cerdan (rue Marcel)	C2	Liberté (place de la)	A3/A4	Saline (rue de la)
E6/F6	Cézanne (rue Paul)	C7/D7	Limousin (rue du)	C2	Sânon (rue du)
E4	Champs (rue des)	E4	Lorraine (rue de)	B2/C2	Saulcy Pitou (rue du)
C3	Champs Fleury (rue des)	D5/E5	Lumières (allée des)	F6/G6	Seille (rue de la)
D6/D7	Chanoine Devaux (rue du)	C5/C6/D6/E7/F7	Lunéville (avenue de)	B4	14 Septembre (rue du)
C3/C4	Chanot (rue du)	C5/C6	Lyautey (rue)	A3/B3	Solvay (rue)
B6/C6	Chapelle (rue de la)	D7	M ai (rue du)	B5/B6	Solvay (rue Armand)
E5	Chardonnerets (rue des)	B7	Majorelle (rue)	D2/E2/F2	Sommerviller (route de)
C7	Château Salins (rue de)	B4/B5	Marie (rue)	C4	Sondage Botta (rue du)
F4/F5	Cigognes (rue des)	C6	Marsal (rue de)	B2	Souvenir Français (place du)
D2/D3	Cimetière	D5	Massenet (rue Jules)	D4/E4	T ache Pacatte (rue de la)
C9	Clémenceau (rue)	B3/B2/C2	Mathieu de Dombasle (rue)	C5/D5	Thiers (rue)
B2/C2	Collot (rue)	E5	Merles (rue des)	C6	Thionville (rue de)
F1	Concorde (chemin de la)	B6	Mermoz (rue Jean)	C5	Tilleuls (allée des)
E4	Croix Biqueley (rue)	D5	Mésanges (rue des)	C5/D5	Tilleuls (rue des)
C8/C9	Curie (rue Pierre et Marie)	B5	Meurthe (rue de la)	B4/C4	Tivoli (rue du)
E6	D egas (rue Edgar)	C10/D10	Mique (rue Claude Nicolas)	C5	V audémont (rue de)
C7	Dieuze (rue de)	E6/F6	Monet (rue Claude)	E5	4 vents (allée des)
A3 à A7/B7 à B10	Digues (route des)	C2	Mothe (rue de la)	F5/F6/F7	Verdun (rue de)
A2/B2	Driant (rue du Colonel)	C4	Moulin (rue Jean)	F5/F6	Verlaine (rue Paul)
A3	E lisa (rue)	D1	N otre Dame de Grâce (rue)	D5/E5	Voltaire (rue)
B2	Escuras (Pont Pierre)	C6	O bernai (rue d')	C8/D8/D7/E7	Vosges (avenue des)
C6	F abert (rue)	A3	Orves (rue Estienne d')	B6/B7	Z ola (rue Emile)
B4	Fanny (rue)				

Fiche d'identité de la ville

Situation géographique

Dombasle est située au confluent de la Meurthe et du Sânon. Sa superficie est de 1124 hectares. Très facile d'accès, de part sa situation (16km de Nancy) et de part ses moyens routiers et auto-routiers. Dombasle est facilement accessible par autoroute (A31) ou par transports en commun, avec notamment :

- 1 ligne de bus (Sub 625) en direction/provenance de Nancy,
- 2 lignes de bus (Ted 650 et 660) en direction/provenance de Nancy/Lunéville et Nancy/Einviller-au-jard
- 2 arrêts SNCF (Dombasle et Rosières-aux-Salines).

Administration

Dombasle est rattachée au canton de Saint-Nicolas-de-Port et fait partie de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois. Aujourd'hui, la population est estimée par l'INSEE à 10 287 habitants.

Activité économique

Le centre-ville de Dombasle est composé d'une cinquantaine de commerces environ situés principalement rue Gabriel Péri, avenue du Général Leclerc, rue Mathieu, etc. Tous les types de services et de commerces de proximité y sont présents pour faciliter le quotidien : boulangeries, pharmacies, fleuristes, banques, opticiens, bars, restaurations rapides, supermarchés, etc. La commune possède également un bureau de poste, ainsi qu'une agence postale.

Zones d'activités

Quatre zones d'activités sont situées sur la commune : ZA Clémenceau, ZAC du Saulcy, ZI des Sables et la Zone Solvay.

- **ZA Clémenceau** : Elle se situe avenue des Vosges et route Clémenceau, cette zone d'activité est composée de 12 entreprises regroupant environ 70 salariés.
- **ZAC du Saulcy** : Cette Zone d'Aménagement Concerté est située au sud-ouest de la commune sur une superficie de 14,5 ha à vocation économique. Une dizaine d'entreprises sont localisées dans cette zone. À noter la présence de l'Atrium, centre aquatique communautaire.
- **ZI des Sables** : Elle est située au sud de Dombasle à moins de cinq minutes du centre-ville, la ZI des Sables est gérée par le SIVU des Sables. Une dizaine d'entreprises sont présentes sur le site regroupant environ 250 salariés.
- **Zone Solvay** : L'usine Solvay située à l'entrée de Dombasle a été créée en 1873 par Ernest Solvay, fondateur du groupe belge du même nom très actif dans le milieu de la chimie et du plastique. Le site de Dombasle représente l'une des soudières les plus importantes d'Europe à ce jour. Depuis sa création, l'usine a largement contribué au développement économique de la commune ainsi que de la région. Elle emploie actuellement environ 420 personnes.

Dombasle est une ville qui a su conjuguer passé et modernité pour offrir des services adaptés aux besoins de chacun.



L'Équipe municipale



Robert BLAISE
Maire
maire@ville-dombasle.fr

André TERNARD
Premier Adjoint
ternard.andre@ville-dombasle.fr



Brigitte HENRY
Adjointe à la culture et à l'animation
henry.brigitte@ville-dombasle.fr

Valérie GÉHIN
Adjointe à la vie scolaire
gehin.valerie@ville-dombasle.fr



Jean-Marie BOYS
Adjoint aux travaux
boys.jm@ville-dombasle.fr

Anne-Marie SPUCK
Adjointe aux affaires sociales
spuck.am@ville-dombasle.fr



Jean-Paul SCHMITT
Adjoint aux sports
schmitt.jp@ville-dombasle.fr

Marie-José VALIANI
Adjointe à l'environnement
et au cadre de vie
valiani.mj@ville-dombasle.fr



Christophe DAUBINET
Adjoint à l'urbanisme et à l'habitat
daubinet.christophe@ville-dombasle.fr



L'Équipe municipale



Bernard ADRIANT
Conseiller municipal



Anne ANDREUX
Conseillère municipale



Patricia BARRIER
Conseillère municipale



Nathalie BOTRAN
Conseillère municipale



François CANDAT
Conseiller municipal



Véronique CHASSATTE
Conseillère municipale



Sylviane DUBUS
Conseillère municipale



Nabil EL YAAGOUBI
Conseiller municipal



Marc FEVRE
Conseiller municipal



David FISCHER
Conseiller municipal



Daniel GRIDEL
Conseiller municipal



Francis HUMBERT
Conseiller municipal



Marie-Françoise KLOUSE
Conseillère municipale



Hervé LECLERC
Conseiller municipal



Philippe LONGEAUX
Conseiller municipal



Christine MARCHAND
Conseillère municipale



Séverine MARTZEL
Conseillère municipale



Olivier MAZUR
Conseiller municipal



David PIERRE
Conseiller municipal



Nathalie VEGEZZI
Conseillère municipale

Pour toutes demandes de rendez-vous auprès du maire ou d'un adjoint,
adressez-vous à l'accueil de la mairie au 03 83 18 34 34.

Services publics

Hôtel de Ville

Place Suzanne Pierre
Tél : 03 83 18 34 34
Fax : 01 57 67 37 22
mail : info@ville-dombasle.fr
site internet : www.ville-dombasle.fr



Accueil

Tél : 03 83 18 34 34
Fax : 01 57 67 37 22
Mail : accueil@ville-dombasle.fr
Mail état civil : etatcivil@ville-dombasle.fr

Services techniques

Tél : 03 83 18 34 33
Fax : 01 57 67 37 24
Mail : urbanisme@ville-dombasle.fr
urbanisme2@ville-dombasle.fr
marche@ville-dombasle.fr

Ateliers municipaux

Tél : 03 83 48 34 97
Fax : 03 83 45 22 73
Mail : ateliers.municipaux@ville-dombasle.fr
Mail acheteur : acheteur@ville-dombasle.fr

Espaces verts

Mail : espaces.verts@ville-dombasle.fr

Salle polyvalente

Tél : 03 83 48 40 57
Mail : salle.pol@ville-dombasle.fr

Ouverture des bureaux :

• Hôtel de ville :

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

• Ateliers :

Du lundi au vendredi
de 8h à 11h30 et de 13h à 15h45

Les services de la mairie

Salle des sports

Tél : 03 83 48 41 02
Mail : salle.des.sports@ville-dombasle.fr

Sports et Culture-animation

Tél : 03 83 18 34 36
Fax : 01 57 67 37 23
Mail : fetes.sports@ville-dombasle.fr

Comptabilité

Tél : 03 83 18 34 35
Fax : 01 57 67 37 25
Mail : compta@ville-dombasle.fr

Ressources humaines

Fax : 01 57 67 29 46
Mail : grh@ville-dombasle.fr
grh2@ville-dombasle.fr

Scolaire

Tél : 03 83 18 34 37
Fax : 01 57 67 37 23
Mail : scolaire@ville-dombasle.fr

Élections

Fax : 01 57 67 37 23
Mail : elections@ville-dombasle.fr

Communication

Fax : 01 57 67 37 23
Mail : communication@ville-dombasle.fr
communication2@ville-dombasle.fr

Informatique

informatique@ville-dombasle.fr

Intercommunalité

La Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois a été créée le 1^{er} août 2001. Elle regroupe aujourd'hui 10 communes et représente 25 967 habitants.

Les communes de la Communauté de communes :

- Azelot
- Burthecourt aux Chênes
- Coyviller
- Dombasle sur Meurthe
- Hudiviller
- Manoncourt en Vermois
- Rosières aux Salines
- Saint Nicolas de Port
- Sommerviller
- Varangéville

Ses compétences obligatoires

■ Développement économique

- Mise en place d'une stratégie globale de développement du territoire,
- Observatoire économique, par le biais notamment de partenariats avec les chambres consulaires,
- Aide à l'accès à l'emploi (adhésion à la Mission locale et au Plan local d'Insertion à l'Emploi),
- Accompagnement des porteurs de projet,
- Étude pour la réhabilitation de la zone du Champy,
- Étude pour la réalisation d'espaces à vocation d'accueil à micro-projets,
- Revalorisation de l'agriculture dans l'économie et le développement local.

■ Aménagement de l'espace, qualité de vie et habitat

- Aménagement de l'espace infra-régional (adhésion au Schéma de Cohérence Territorial, favoriser le désenclavement des industries traditionnelles du territoire),



- Réalisation d'un schéma directeur de l'Habitat, action en faveur des familles aux revenus modestes par la mise en oeuvre d'un programme d'amélioration de l'habitat,
- Campagne de ravalement de façades,
- Adhésion à l'Association des Communes Minières de France (ACOM France),
- Accueil des gens du voyage en partenariat avec la Communauté de Communes Moselle et Madon,
- Réflexion et mise en place d'actions dans le cadre de dispositifs territoriaux de sécurité et de prévention de la délinquance,
- Traitement des graffitis sur les édifices suivants : résidences principales et secondaires des particuliers ; immeubles en co-propriété ; immeubles appartenant aux bailleurs sociaux, bâtiments communaux, commerces et entreprises dont le nombre de salariés est inférieur à 10.

■ Environnement

- Gestion globale des déchets ménagers et assimilés : collecte des ordures ménagères et objets encombrants, collecte sélective, gestion d'un centre de transfert des ordures ménagères et d'une déchetterie,
- Balayage des rues par engin mécanisé,
- Adhésion à l'Association pour la surveillance et l'étude de la pollution atmosphérique en Lorraine (AIRLOR)
- Aménagement et préservation dans le cadre de la lutte contre les inondations des cours d'eau traversant le territoire (travaux d'entretien d'urgence de la Meurthe et du Sânon, aménagement de la Meurthe et de ses affluents),
- Valorisation des espaces naturels par la réalisation d'un axe vert (valorisation des berges de la Meurthe et du Sânon, aménagement de sites naturels : le Poncet, création de sentiers intercommunaux de promenade ou de randonnée reliant les vallées au plateau).

Ses compétences complémentaires

■ Équipements culturels, sportifs et équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

- Gestion d'un centre aquatique et de remise en forme (L'Atrium).

Autres compétences

- Mise à disposition d'une nacelle avec chauffeur pour travaux d'entretien de l'éclairage public communal,
- Mise à disposition du personnel

technique dans les communes non dotées de personnel pour la réalisation de travaux d'entretien,

- Balayage des rues communales avec un engin mécanisé,
- Contingent d'incendie,
- Subvention à l'Association des Jeunes Sapeurs Pompiers du Secteur de Saint Nicolas de Port,
- Électrification : exercice du pouvoir concédant en matière de distribution publique d'énergie électrique,
- Soutien à des opérations décentralisées ou transfrontalières (participation à la reconstruction de l'Asie du Sud),
- Aides financières aux associations et organismes œuvrant sur l'ensemble du territoire en faveur de la population âgée, en difficulté ou handicapée :
 - Association Du Maintien à Domicile (ADMR)
 - Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH)
 - Croix Rouge Française
 - Société Française de la Croix Bleue
 - Amicale des Donneurs de Sang
- Aide financière exceptionnelle au Carrefour d'Accompagnement Public Social (CAPS) pour l'organisation du festival « Arts et Intégration » destiné à favoriser l'insertion des personnes handicapées dans la société.



Le tri des déchets est un geste simple au quotidien mais crucial pour l'environnement et surtout pour le cadre de vie. Le tri est géré par la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois.

Coordonnées :

Ateliers de la Communauté de Communes
des Pays du Sel et du Vermois
ZAC du Saulcy
54110 DOMBASLE
Tél. : 03 83 20 78 01

Site : www.cc-seletvermois.fr/-Dechets,32-.html

Déchetterie

Avenue des Vosges
54110 Dombasle/Meurthe
Tél. : 03 83 45 23 32
Site : www.cc-seletvermois.fr/-Dechets-.html

Horaires d'ouvertures

Été (du 01/04 au 31/10)
- Semaine : tous les jours sauf le jeudi de 10h à 11h45 et de 14h à 18h45.
- Week-end : samedi de 9h à 11h45 et de 13h à 18h45. Dimanche de 10h à 11h45.
Hiver (du 01/11 au 31/03)
- Semaine : tous les jours sauf le jeudi de 10h à 16h45.
- Week-end : samedi de 9h à 17h45. Dimanche de 10h à 11h45.

La déchetterie est fermée les jeudis et les jours fériés. La déchetterie ferme à 15h45 les veilles de fêtes de Noël.

Liste des conteneurs

Le verre doit être déposé dans des conteneurs spécifiques qui se situent en divers points de la ville.

- Avenue de Lunéville - Traitement JF Noël
- Avenue de Rosières - Parking des Caves Gilles
- Avenue des Vosges - Déchetterie
- Avenue du Général de Gaulle
- Avenue du Général Patton - Le Rucher
- Avenue du Léomont à l'angle du chemin à travers la Corré

- Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - Ecluse
- Boulevard des Pyrénées - Stade
- Route de Sommerviller - Cimetière
- Rue de Filderstadt - Salle polyvalente
- Rue de la Saline à l'angle de la rue Solvay le long de la voie de chemin de fer
- Rue du Colonel Brau au niveau du pont Pierre Escuras
- Rue Fanny - Parking OPAC
- Rue Gabriel Péri - Parking du canal
- Rue Jeanne d'Arc au niveau des HLM
- Rue Paul Bert prolongé.

Collecte des déchets ménagers

Les déchets ménagers se divisent en deux catégories :

- les ordures ménagères non-recyclables,
- les déchets recyclables (les sacs translucides jaunes à n'utiliser qu'à cet effet).

Les sacs jaunes sont distribués à domicile chaque année, mais ils peuvent être retirés également à l'accueil de la mairie. La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi et jeudi. Les poubelles ne doivent être sorties sur la voie publique que la veille au soir après 19h.

La collecte sélective a lieu le lundi ou jeudi. Il n'y a jamais de collecte les jours fériés, ni le lendemain.

Collecte des D.A.S.R.I.

Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) sont principalement les seringues ou produits utilisés dans le domaine médical ou par les particuliers.

Ateliers de la Communauté de Communes
des Pays du Sel et du Vermois
ZAC du Saulcy - 54110 Dombasle
Tél. 03 83 20 78 01

Site : www.cc-seletvermois.fr/-DASRI-.html

Collecte des déchets

Collecte des Textiles

Plusieurs bornes destinées à la reprise et au recyclage des textiles sont installées dans notre ville.

Les bornes se situent :

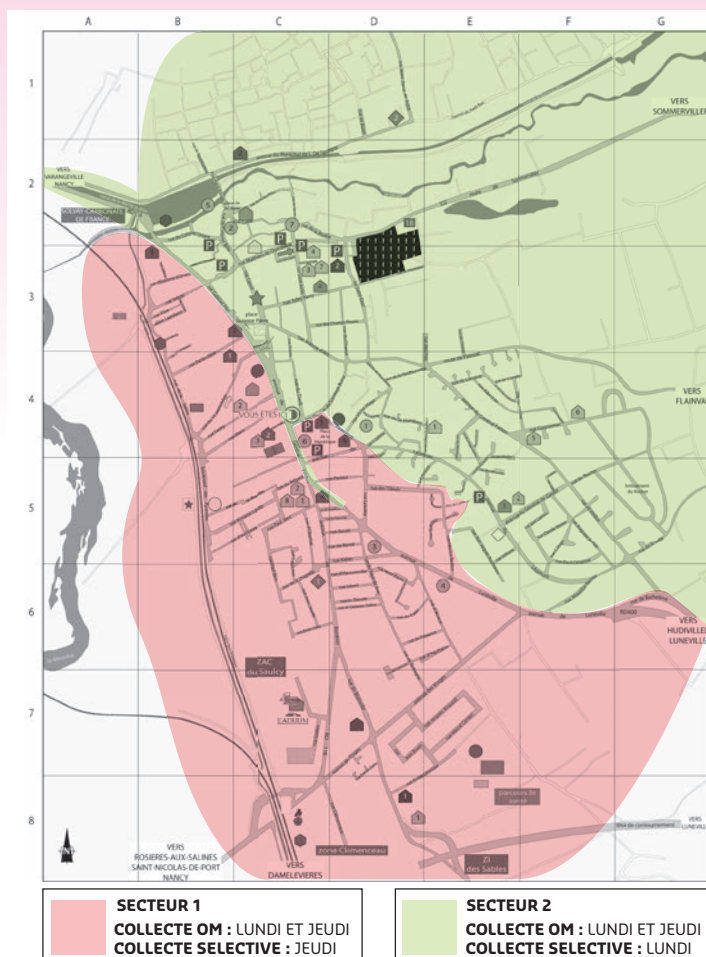
- boulevard des Pyrénées
- Déchetterie
- Résidence le Rond Caillou - rue Fanny
- Services techniques de la Communauté de Communes

Ramassage des encombrants

La collecte des encombrants a lieu 4 fois par an.

Il est obligatoire de s'inscrire sur une liste de passage au plus tard 2 jours avant la collecte en appelant l'entreprise SITA au 03 29 55 60 83.

Sectorisation des collectes des ordures ménagères et sélectives



Structure multi-accueil

Coordonnées

Directrice : M^{me} BOUQUET

Structure Multi-accueil

4 rue Fanny

54110 Dombasle/Meurthe

Tél : 03 83 48 19 35

Mail : multiaccueulfanny@ville-dombasle.fr



Capacité d'accueil

La structure a une capacité d'accueil de 60 enfants.

Elle est ouverte à tous les enfants vaccinés, âgés de 10 semaines à 4 ans. Selon leur âge, les enfants sont placés en section Lutins (10 semaines à 1 an), Diablotins (1 à 2 ans), Galopins (2 à 4 ans).

Horaires :

Du lundi au vendredi de 7h à 18h30
Fermée les week-end et jours fériés

Les enfants peuvent arriver jusqu'à 9h30 (premier repas servis à 10h45).

Renseignements et pré-inscriptions

Pour tous renseignements, adressez-vous au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) auprès de M^{me} PELLERIN au 03 83 18 34 38.

Gonges

La structure multi-accueil ferme un mois consécutif en été, qui peut être à cheval sur deux mois et une à deux semaines en hiver.

Tarifs

Les frais de garde de l'enfant se calculent en fonction des revenus des parents et de la composition de la famille, selon les modalités déterminées par la Caisse d'Allocations Familiales.

Halte-Garderie

La halte-garderie met à votre disposition le personnel et les locaux de la crèche pour garder votre enfant à titre occasionnel. Elle est ouverte à tous les enfants vaccinés, âgés de 10 semaines à 4 ans.

Les enfants sont accueillis de 8h à 12h et de 14h à 18h.

LES PENSÉES DE CHLOÉ

Fleurs et cadeaux

La passion au service de votre satisfaction

103 Avenue du Général Leclerc
54110 DOMBASLE-SUR-MEURTHE
Tél./Fax : 03.83.33.29.20



Coordonnées

- Adjointe déléguée aux affaires scolaires :
M^{me} Valérie GEHIN
- Service scolaire :
M^{me} Laurence ARNOLD
Tél : 03 83 18 34 37
scolaire@ville-dombasle.fr

**Les établissements scolaires****Écoles maternelles****École Marcel Pagnol**

Directrice M^{lle} Laëtitia LAVIGNE
rue Guynemer - 54110 Dombasle/Meurthe
Tél : 03 83 48 21 71
Mail : marcel.pagnol.dombasle@wanadoo.fr

École Jean l'Hôte

Directrice M^{me} Caroline POIROT
2 rue de la Mothe - 54110 Dombasle/Meurthe
Tél : 03 83 48 20 20
Mail : jean.lhote.dombasle@wanadoo.fr

École Maurice Carême

Directeur M^{me} Aurélie FRANÇOIS
rue Armand Solvay - 54110 Dombasle/Meurthe
Tél : 03 83 48 21 79
Mail : maurice.careme.dombasle@wanadoo.fr

Écoles primaires**École Jacques Prévert**

Directrice M^{me} Patricia DELEPEE
rue Guynemer - 54110 Dombasle/Meurthe
Tél : 03 83 46 62 13
Mail : jacques.prevert.dombasle@wanadoo.fr

Groupe Scolaire**Marcel Leroy/Jean Rostand**

Directeur M. Gérard BOURDON
5 rue de Florainville - 54110 Dombasle/Meurthe
Tél : 03 83 48 21 27
Mail : jean.rostand.dombasle@wanadoo.fr
Site : www.4.ac-nancy-metz.fr/ia54-bassin-jarville/dombasle-rostand

Groupe Scolaire Paul Bert/Alice Solvay

Directrice M^{lle} Sabrina BUGLI
2 rue Paul Bert - 54110 Dombasle/Meurthe
Tél : 03 83 48 22 90
Mail : alice.solvay.dombasle@wanadoo.fr

R.A.S.E.D (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) :**École Alice Solvay**

Tél : 03 83 48 21 89
Permanence : lundi matin de 10h à 11h30.

Le R.A.S.E.D. contribue à prévenir et à réduire les difficultés d'apprentissages ou relationnelles que les enfants rencontrent à l'école. Il fournit des aides spécialisées (pédagogique, rééducative, psychologique) aux élèves en difficultés scolaires et/ou personnelles. Ces aides peuvent être apportées à tout niveau (maternelle et élémentaire). Après une étude et une évaluation des difficultés de l'enfant, un projet d'intervention est proposé à l'élève, à l'enseignant mais aussi aux parents.

Collèges**Collège Julienne Farenc**

Principal M. Eric BOGEAT
5 rue Louis Burtin - 54110 Dombasle/Meurthe
Tél : 03 83 48 23 50
Mail : ce.0540014@ac-nancy-metz.fr

Collège de l'Embanie

Principale M^{me} Marilyn MASCIOCCHI
Av. du Léomont - 54110 Dombasle/Meurthe
Tél : 03 83 48 23 92
Mail : ce.0541325@ac-nancy-metz.fr

Lycées**L.P. entre Meurthe et Sanon (Tertiaire)****Site J. Monnet**

Proviseur M^{me} Edith HIBLOT
8 rue Saint Don - 54110 Dombasle/Meurthe
Tél : 03 83 18 00 00
Mail : ce.0541816@ac-nancy-metz.fr

L.P. entre Meurthe et Sanon (Technique)**Site Levassor**

Proviseur M^{me} Edith HIBLOT
2 rue du Levassor - 54110 Dombasle/Meurthe
Tél : 03 83 48 25 89
Mail : ce.0540015@ac-nancy-metz.fr

L'effectif total des élèves pour l'année 2011/2012 : 2608 élèves

Les actions scolaires**Inscriptions**

Pour tout nouvel enfant accueilli dans les établissements scolaires dombaslois (entrée en 1^{ère} année de maternelle ou CP, déménagement, etc.) les inscriptions scolaires se font en mairie.
Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le service scolaire ou consulter le site Internet de la ville : www.ville-dombasle.fr

Garderie périscolaire

La garderie périscolaire est ouverte aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville. Elle fonctionne en période scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis à partir de 7h et de 16h30 à 18h (18h30 pour le groupe scolaire du centre).
Les enfants de maternelle n'ayant pas atteint l'âge de 3 ans avant le 31 décembre de l'année en cours ne pourront pas être inscrits au service de garderie périscolaire. Les inscriptions ne sont pas automatiques et doivent être renouvelées chaque année en Mairie.
Le dépôt de la demande ne vaut pas inscription. Celle-ci devient définitive

après décision de la commission.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le service scolaire ou consulter le site Internet de la ville : www.ville-dombasle.fr

Cantine

Un service de restauration scolaire est assuré, en période scolaire rue Saint Don à Dombasle. La commune assure un service de transport entre les écoles et la cantine.

Les familles ont à choisir entre quatre abonnements hebdomadaires :

- 4 repas par semaine : 4.75 €
- 3 repas par semaine : 4.90 €
- 2 repas par semaine : 5 €
- 1 repas par semaine : 5.15 €
- Enfant extérieur à Dombasle inscrit sur 1, 2, 3, 4 jours : 6.15 €

Les familles s'engagent à respecter le ou les jours de fréquentation choisi(s). Les inscriptions ne sont pas automatiques et doivent être renouvelées chaque année en Mairie. Le dépôt de la demande ne vaut pas inscription. Celle-ci devient définitive après décision de la commission.
Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le service scolaire ou consulter le site Internet de la ville : www.ville-dombasle.fr

Classes découvertes

La Municipalité offre à tous les élèves de CM2 la possibilité de partir en classe découverte. La Mairie participe au financement de ces sorties pédagogiques en fonction des revenus des familles.

Sortie neige

La municipalité, associée au club de ski, offre à tous les élèves de CM2 la possibilité de partir trois fois à la neige. La Mairie finance ces sorties et le club de ski se charge de l'encadrement et du matériel. Cette sortie neige est, pour beaucoup d'enfants, l'occasion de découvrir les joies du ski.

Loisirs jeunesse

Espace pour Tous

Coordonnées :

Espace pour tous

Place de la République

Tél : 03 83 46 62 23

Mail : espacepourtous@ville-dombasle.fr



■ Présentation :

L'Espace pour Tous, lieu convivial intergénérationnel, constitue l'un des éléments essentiels de la vie sociale et culturelle de la ville. Enfants, jeunes, adultes, seniors, personnes en situation de handicap, familles, s'y retrouvent pour pratiquer des activités de loisirs et partager des moments autour du jeu.

■ Inscriptions :

Les inscriptions se font à l'Espace pour Tous. Une carte d'adhésion, d'un montant de 10€ est obligatoire pour pratiquer une activité et bénéficier de l'Espace Jeux.

La carte d'adhérent permet aussi l'accès aux activités et projets proposés par l'Association Familiale.

■ Tarifs :

La première séance «d'essai» est offerte.

Il n'y aura aucun atelier pendant les vacances scolaires, jours fériés, ponts, etc.

La cotisation aux ateliers (en sus de la carte d'adhésion à 10€) se décline ainsi :

- 1 atelier : Dombaslois 5€ le trimestre ou 15€ l'année. Extérieur à Dombasle 10€ le trimestre ou 30€ l'année.

- 3 ateliers (= 1 atelier offert) : Dombaslois 15€ le trimestre ou 45€ l'année. Extérieur à Dombasle 30€ le trimestre ou 90€ l'année.

■ Ateliers proposés :

L'Espace pour Tous propose différents ateliers sur l'année. Cependant, les ateliers peuvent être modifiés en cours d'année car ils dépendent de la demande et de la participation.

Voici quelques exemples d'ateliers : Sophrologie, Yoga du rire, danse orientale, anglais, cuisine, bijoux, scrapbooking, chant, informatique...

■ Espace de jeux :

Dans un espace aéré, petits et grands trouveront un ensemble de propositions colorées, dynamiques et apaisantes. Sous le regard des parents, des grands-parents, assistantes maternelles, puéricultrices, institutrices ou instituteurs, les jeunes enfants pourront explorer en toute confiance un environnement adapté à leurs capacités et stimuler leur logique, leur mémoire, leur stratégie, leur touché. Des jeux et animations à thèmes sont proposés pour tous les âges.

■ Stages pour tous :

Seule condition être ou devenir adhérent.

Voici quelques exemples de stages :

Couture, Anglais, Atelier bois...

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site Internet de la ville : www.ville-dombasle.fr

Centre Aéré et mercredis récréatifs

L'Association Familiale est ouverte pendant toutes les vacances. En période scolaire, elle est ouverte tous les mercredis sauf les jours fériés.

Le centre aéré propose des activités pour les enfants de 3 à 12 ans avec restauration le midi et goûter.

Association Familiale

M. Nabil EL YAAGOUBI

Bâtiment le Foehn - 5 Av. du Général de Gaulle

54110 Dombasle/Meurthe

Tél : 03 83 18 29 62 (bureau)

www.assofamdombasle.fr

Social

Coordonnées

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

44 rue Carnot

Tél : 03 83 18 34 38

Fax : 01 57 67 37 25

Mail : ccas@ville-dombasle.fr

Adjointe aux affaires sociales : M^{me} Anne-Marie SPUCK

Horaires :

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Fermé les week-ends et jours fériés

Compétences

■ L'aide sociale

Le CCAS instruit les dossiers d'aide sociale transmis par le département pour la prise en charge des frais d'hébergement en maison de retraite.

Une aide ponctuelle peut être attribuée aux familles qui rencontrent des difficultés financières (budget, perte d'emploi, charges exceptionnelles, etc.)

Les aides concernent essentiellement l'alimentation (tickets services), le transport (pass bus), cantine.

■ L'enfant

Le C.C.A.S s'occupe des demandes de pré-inscription à la structure multi-accueil et donne la liste des nourrices agréées (pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site du conseil général : www.cg54.fr).

■ Le handicap

Des imprimés sont à votre disposition au CCAS pour toute demande concernant le handicap de l'enfant et de l'adulte (carte d'invalidité, allocation adulte handicapé, allocation tierce personne, prestation de compensation du handicap, etc...).

Chaque dossier est à transmettre à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

■ Les personnes âgées

Vous trouverez un soutien pour obtenir une aide à domicile financée en partie par l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) ou par les caisses de retraite.

Les foyers allient indépendance et sécurité grâce à la présence d'une responsable.

Des animations ou services sont proposés aux résidents tout au long de l'année.

Si vous souhaitez obtenir un appartement en résidence pour personnes âgées (appartements conventionnés APL), vous devez remplir un dossier d'inscription auprès du Centre Communal d'Action Sociale.



Social

• Le Rond Caillou

6 rue Fanny
Tél : 03 83 48 25 23
Mail : rond.caillou@9business.fr



• Le Couarail

rue de la Petite Embarie
Tél : 03 83 45 39 21
Mail : couarail.dombasle@orange.fr



■ Logement

Pour bénéficier d'un logement de type HLM, trois possibilités :

- Vous inscrire auprès du CCAS (44, Rue Carnot. Tél 03 83 18 34 38) pour tout logement appartenant à MMH (Meurthe et Moselle HABITAT). Le CCAS vous remettra alors une fiche d'inscription que vous devrez compléter pour être inscrit sur liste d'attente.
- Vous inscrire auprès de Batigère au 03 83 46 88 66.
- Vous inscrire auprès de SLH (Société Lorraine Habitat) au 03 83 39 62 00.



■ Le R.S.A.

Le Revenu de Solidarité Active est destiné à assurer un revenu minimum aux personnes sans ressource ou à compléter les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

Le RSA remplace le revenu minimum d'insertion(RMI) et l'allocation de parent isolé(API).

Il est versé sans limitation de durée, tant que les bénéficiaires continuent à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le CCAS peut faire un test d'éligibilité et se tient à la disposition de toutes personnes désirant de plus amples renseignements. La demande doit être déposée à la CAF ou au service départemental d'action sociale (CMS, avenue de Lunéville).

■ L'emploi

La Ville de Dombasle est à l'écoute de ses administrés et se sent concernée par l'aide à la recherche d'emploi. C'est pourquoi, à l'accueil de la mairie se trouve un ordinateur qui vous donne accès au site de pole-emploi.

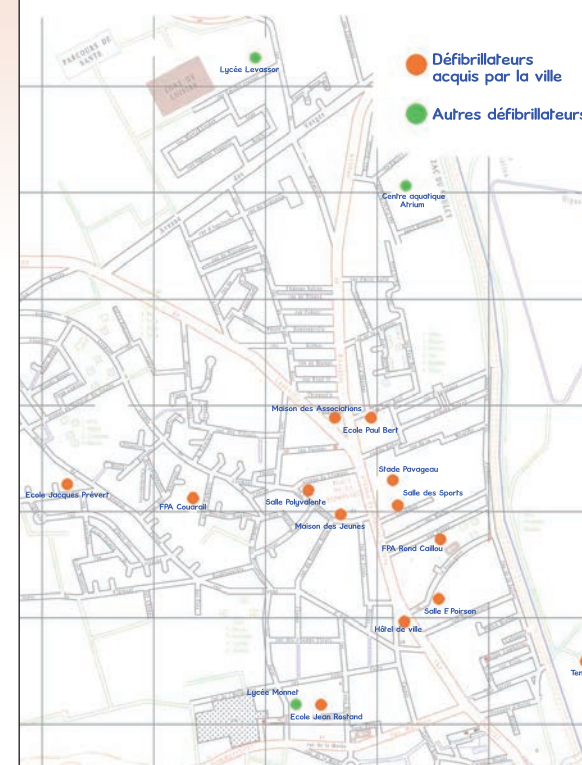
Numéros d'urgence

- Accueil sans abri** : 0 800 306 306
- Alcooliques anonymes** : 0 820 32 68 83
- Astreinte municipale** : 06 80 58 90 54
- Centre anti-poison** : 03 83 32 36 36
- Commissariat** : 17
- Croix-rouge écoute** : 0 800 858 858
- Drogue** : 0 800 231 313 ou 113
- Enfance maltraitée** : 119
- Femmes battues** : 3919
- Fil santé jeunes** : 0 800 235 236
- Gendarmerie** : 03 83 48 20 47
- Hépatites** : 0 800 845 800
- Médigarde** : 08 20 33 20 20
- Pharmacie de garde** : 03 83 15 84 99 (serviphone)
- Pompiers** : 18 ou 112 depuis un portable
- SAMU** : 15
- Service des eaux** :
 - (SAUR : eaux usées) : 03 55 66 45 00
 - (Lyonnaise des eaux : eau potable) : 0 810 394 394
- Sida-info service** : 0 800 840 800
- Sos amitié** : 03 83 35 35 35
- Suicide écoute** : 01 45 39 40 00

■ Les Défibrillateurs

16 défibrillateurs, dont 13 acquis par la ville, sont actuellement installés au sein des infrastructures de la commune.
(voir plan ci-contre)

Plan de localisation des défibrillateurs



Professions médicales

Médecins généralistes

D^r Sylvie BONTANT

24 rue d' Alsace
54110 Sommerviller
Tél : 03 83 46 84 74

D^r Pascal BOUCHE

11 rue du Chanot
Tél : 03 83 48 22 22

D^r Emmanuelle CHEVILLARD

2 rue Jeanne d'Arc
Tél : 03 83 21 75 60

D^r Paolo DI PATRIZIO

24 rue Gabriel Péri
Tél : 03 83 46 85 15

D^r Angélique GLUZIKI et D^r Dorise THIRIOT

53 rue Carnot
Tél : 03 83 31 21 21

D^r Isabelle LAINE

6 rue du Colonel Brau
Tél : 03 83 48 23 13

D^r Francis MEREGNANI

4 rue Mathieu
Tél : 03 83 46 86 11

D^r Jean-François MIDOT

6 rue du Colonel Brau
Tél : 03 83 48 23 13

D^r David BRUAT

44 rue Carnot
Tél : 03 83 46 89 09

D^r André RUSCADE

104 avenue du Général Leclerc
Tél : 03 83 46 73 44

D^r Philippe THOUVENIN

104 avenue du Général Leclerc
Tél : 03 83 46 73 44

D^r Johanne WITTMANN (spécialité nutritionniste)

26 rue du Tivoli
Tél : 03 83 48 21 43

Chirurgiens Dentistes

D^r Elise POINCELOT

13 rue de Blainville
Tél : 03 83 48 22 11

D^r Laurent BAJOLET

103 bis av. Général Leclerc
Tél : 03 83 30 47 85

D^r Jean-Christophe CALIBRE

104 bis av. Général Leclerc
Tél : 03 83 45 16 49

D^r Sylvie GILLIET

104 bis av. Général Leclerc
Tél : 03 83 48 19 12

D^r Gérard KREMER

17 rue du Tivoli
Tél : 03 83 46 75 91

D^r Sophie EMNET

17 rue du Tivoli
Tél : 03 83 46 75 91

D^r Rachid METTAI

24 rue Gabriel Péri
Tél : 03 83 48 20 59

Professions médicales

Médecins Gynécologues

D^r M-F BLANCHET

et D^r Francine TISSERANT

26 rue du Tivoli
Tél : 03 83 46 83 00



Dermatologue :

D^r Céline CHOLEZ

15 Chemin des Prisonniers
Tél : 03 83 33 95 59

Orthophonistes

D^r Dominique COTTEL

31 rue Gabriel Péri
Tél : 03 83 46 64 40

D^r Marie-Laure NAVACCHI

2 rue Jeanne d'Arc
Tél : 03 83 46 82 57

D^r Christine MARCHAL

2 rue Laënnec
Tél : 06 03 87 23 12

Oto-Rhino- Laryngologiste

D^r Michelle JACQUOT

26 rue du Tivoli
Tél : 03 83 46 99 89

Pédicures-podologues

M^{me} Stéphanie GOMBERT

75 avenue du Général Leclerc
Tél : 03 83 48 26 41

M. Damien CURE

59 rue Carnot
Tél : 03 83 46 79 18

Infirmiers (es)

M^{mes} BONHOMME, BELLEC-PETITGENET, GAUGE-SCHMIT

104 ter av. du Général Leclerc
Tél : 03 83 46 60 00

M^{me} Pascale DENIS-FRANCOIS et M. Jean-Luc MENEGHIN

92 rue Jeanne d'Arc
Tél : 03 83 46 94 93

M. Nicolas JORIS

6 rue du Colonel Brau
Tél : 09 64 30 03 25
ou 06 65 20 97 19

M^{mes} Fatiha BOUCHÉ-KETTANE et Brigitte GOEURY-VION

1bis rue Gabriel Péri
(accès rue Colonel Driant)
Tél : 03 54 16 26 21

Ostéopathe

M. Mickaël BRUNEL

35, rue du Tivoli
Tél : 03 83 48 14 92

Professions médicales

Kinésithérapeutes

**MM. BACCHETTA, BRUNEL, DUFOUR
et M^{mes} DUFOUR, GENOT**

35 rue du Tivoli
Tél : 03 83 48 14 92

M. Emmanuel FICK

45 rue Carnot
Tél : 03 83 45 19 22

M. Paul LETE

59 rue Carnot
Tél : 03 83 46 90 01

M. Patrice MONIN

92 rue Jeanne d'Arc
Tél : 03 83 46 90 99

M^{lle} Véronique MORY

104 bis av. Général Leclerc
Tél : 03 83 46 75 84

Pharmacies

Pharmacie COTTEL

31 rue Gabriel Péri
Tél : 03 83 48 22 20

Pharmacie HOLLARD

104 bis av. Général Leclerc
Tél : 03 83 48 24 36

Pharmacie de la Place

65 rue Carnot
Tél : 03 83 48 22 25

Pharmacie THOMAS

44 rue Gabriel Péri
Tél : 03 83 48 20 03

Laboratoire

Analyses médicales WATRIN

54 rue Gabriel Péri
Tél : 03 83 46 86 51

Informations pratiques



CCAS

44 rue Carnot
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél : 03 83 18 34 38
Mail : ccas@ville-dombasle.fr

Square du Maroc

Tél : 03 83 48 21 44

Permanence C.A.F le mardi
de 13h15 à 16h

Marché

rue Carnot
Les jeudis de 7h30 à 12h
Tél : 06 74 09 32 41

Religion

• Culte Catholique
Église - 4 rue S^t Basle
Tél : 03 83 48 21 60

• Culte Protestant
Temple - rue du 14 Septembre

La Poste

• 46 rue Carnot
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Samedi de 8h30 à 12h
Levée du courrier à 15h30
Tél : 03 83 48 84 22

• Agence Postale Maroc
Avenue de Rosières
Du lundi au vendredi
uniquement de 8h30 à 11h30
Tél : 03 83 48 22 70

Presse

Correspondant M. Gérard BERGÉ
Tél : 03 83 48 26 35 ou 06 68 26 50 53
Mail : gerard.berge2@wanadoo.fr

Trésorerie Principale

6 rue Émile Badel
54210 Saint-Nicolas-de-port
Tél : 03 83 48 11 46

Centre Médico-Social



Élections

Coordonnées

Service Élections
Tél : 03 83 18 34 34
Mail : elections@ville-dombasle.fr
Adjoint : M. André TERNARD

Bureaux de votes

Dombasle compte 9 bureaux de votes. Votre bureau référent est indiqué sur votre carte électorale.

- Bureau 1 :** Gymnase Solvay
rue du 14 septembre
- Bureau 2 :** École Jean L'hôte
rue Louis Burtin
- Bureau 3 :** École Alice Solvay
rue Armand Solvay
- Bureau 4 :** École Jacques Prévert
rue Guynemer
- Bureau 5 :** Salle Polyvalente 1
place de la République
- Bureau 6 :** Salle Polyvalente 2
place de la République
- Bureau 7 :** Gymnase de l'Embanie
avenue du Léomont
- Bureau 8 :** Foyer des Anciens
48 rue Mathieu
- Bureau 9 :** Cosec de Levassor
rue de Blainville

Inscriptions citoyens Français

Conditions

Pour pouvoir voter, il faut :

- être âgé de 18 ans révolus,
- être de nationalité française,
- jouir de ses droits civils et politiques.

Pièces à fournir

- Formulaire d'inscription (fourni en mairie ou à télécharger sur le site de la ville).

- Photocopie de la pièce d'identité en cours de validité.
- un justificatif de domicile ou de résidence ou un justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans,
- une attestation et un justificatif de domicile des hébergeants.

Déménagement

- Vous déménagez au sein de la même commune : le signaler au service élections de votre mairie muni d'un justificatif du nouveau domicile (risque de changement de bureau de vote).
- Vous déménagez vers une autre commune : adressez-vous à la mairie de votre nouvelle commune.

Inscriptions citoyens de l'Union Européenne

Les citoyens de l'Union Européenne résidant en France peuvent participer à l'élection des conseillers municipaux et des représentants au Parlement Européen.

Conditions

Pour pouvoir s'inscrire, il faut :

- ne pas être privé du droit de vote dans le pays d'origine, ni en France,
- remplir les conditions légales (autres que la nationalité française).

Pièces à fournir

- Formulaire d'inscription (fourni en mairie ou à télécharger sur le site de la ville).

Élections



- Pièce d'identité en cours de validité ou titre de séjour.
- Justificatif de domicile ou de paiement des impôts locaux.

Important !

Les citoyens de l'Union Européenne installés en France doivent choisir pour les élections européennes le pays dans lequel ils souhaitent exercer leur droit de vote.

Cas Particuliers

- Toute personne venant d'acquérir la nationalité française et n'étant pas encore en possession d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport français peut présenter à la place, un certificat de nationalité ou le décret de naturalisation.
- Toute personne sans domicile stable peut être inscrite sur les listes électorales si elle a demandé le rattachement à une commune d'accueil pour l'obtention de la carte d'identité après trois ans de rattachement ininterrompu avec cette commune d'accueil.
- Les Français établis hors de France peuvent, sur leur demande, être inscrits sur la liste électorale de l'une des communes suivantes :
 - commune de naissance,
 - commune du dernier domicile,

- commune de la dernière résidence, à condition que cette résidence ait été de 6 mois au moins,
- commune où est né, est inscrit ou a été inscrit un des parents jusqu'au 4^{ème} degré.

- Les personnes détenues en prison peuvent voter par procuration à condition de jouir encore de leurs droits civils et politiques.
- Les condamnations prononcées à l'étranger à l'encontre des citoyens français n'entraînent aucune incapacité électorale.
- Les majeurs placés sous tutelles avant le 1^{er} janvier 2009 ne peuvent être inscrits sur les listes électorales (sauf autorisation du juge des tutelles).
- Les majeurs sous curatelle peuvent librement s'inscrire sur les listes électorales.
- En cas de litige, lorsqu'une personne a été oubliée ou radiée des listes électorales, elle peut saisir directement le Tribunal d'Instance jusqu'au jour du scrutin.

Coordonnées

Service de l'Urbanisme

Tél : 03 83 18 34 33

Mail : urbanisme@ville-dombasle.fr

urbanisme2@ville-dombasle.fr

Adjoint à l'urbanisme : M. Christophe DAUBINET



Horaires :

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Fermé les week-ends et jours fériés

P.L.U

La commune de Dombasle dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) élaboré le 1^{er} février 2011.

Outil de gestion des sols, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) organise le cadre de vie du territoire de Dombasle. C'est un outil réglementaire, qui définit et règle l'usage des sols sur l'ensemble du territoire communal. Il concerne toutes les parcelles, qu'elles soient privées ou publiques.

Il sert de référence obligatoire à l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol, comme par exemple les permis de construire.

Renseignements :

Pour plus de renseignements, adressez-vous, au service urbanisme ou consulter le site Internet de la ville : www.ville-dombasle.fr ou au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E)

Coordonnées :

C.A.U.E

Conseil général

Service de l'Urbanisme

48 rue du sergent Blandan

54000 NANCY

Tél : 03 83 94 51 78



Démarches

Vous vous installez à Dombasle et vous souhaitez connaître les premières démarches à effectuer. Voici quelques indications :

- demander votre inscription sur les listes électorales de la ville,
- inscrire votre enfant à l'école,
- obtenir de la documentation sur Dombasle, ses services, ses associations, ses manifestations, etc...,
- distribution des sacs de tri sélectif.

Accueil des nouveaux habitants

Vous avez la possibilité de venir vous inscrire en mairie (*rendez-vous à l'accueil*) sur la liste des nouveaux habitants. Vous serez ainsi convié à un petit déjeuner annuel organisé par la Municipalité spécialement pour les nouveaux venus.



O
P
T
I
Q
U
E
P
O
R
T
O
I
S
E

INNOVATION : LA TECHNOLOGIE EYECODE

De nombreuses recherches menées par **Essilor** prouvent que la prise en compte du centre de rotation de l'œil est fondamentale pour la qualité de vision. **Essilor** a développé la technologie eyecode qui intègre le centre de rotation de l'œil dans le calcul et la fabrication personnalisée de vos verres. Quelle que soit votre correction, vos verres sont parfaitement conçus pour vos yeux, avec une précision jamais atteinte. La technologie **eyecode** est disponible sur les verres **Essilor Advans®** et les verres de la gamme **Varilux®**.

Disponible chez votre opticien expert eyecode **Optique Portoise** à Saint Nicolas de Port.

LA PERSONNALISATION EYECODE

Votre opticien expert **eyecode** respecte un protocole de prise en charge exclusif. Cela lui permet d'établir votre diagnostic personnalisé et d'identifier les besoins visuels spécifiques liés à vos corrections, vos activités et à votre style. Pour vos verres **eyecode**, votre opticien expert **eyecode** prend la position du centre de rotation de l'œil qui est mesurée en 3 dimensions à l'aide d'un système vidéo unique.

Vos bénéfices **eyecode** :

Accompagnement et conseils d'un professionnel avisé qui saura prendre en compte vos besoins et vos attentes.

Verres plus précis, parfaitement adaptés à vos yeux et à vos exigences.

Vision instantanée et sans effort, comme si vous ne portiez pas de lunettes.

OPTIQUE PORTOISE

23 rue Anatole France 54210 St Nicolas de Port

03 83 45 26 84

La 2eme paire pour 1 € voir condition en magasin



Coordonnées

Adjointe à l'Environnement et au Cadre de Vie :
M^{me} Marie-José VALIANI
Tél : 03 83 18 34 34

Horaires à respecter

À Dombasle, l'utilisation de tout engin bruyant (tronçonneuse, tondeuse à gazon, etc...) est limitée aux créneaux suivants :
- du lundi au vendredi de 7h à 20h,
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 20h,
- les dimanches et jours fériés de 9h à 12h.
(arrêté du Maire du 12 mai 1992)

Les nuisances sonores

Quand peut-on parler de nuisances sonores ? Il n'y a pas de définition juridique spécifique, mais il existe une législation disparate sur le bruit.

À l'échelon national, l'article R1334-31 du Code de la Santé Publique précise :

"Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité".

Le Code Pénal sanctionne, quant à lui, le tapage nocturne à son article R.623-2 : En matière de tapage nocturne, vous devez faire directement appel au commissariat de police. Les tapages sont considérés comme nocturnes s'il se produisent pendant la période comprise entre le coucher et le lever du soleil. À l'échelon local, n'oubliez pas que votre règlement de copropriété peut également fixer des règles sur le bruit.

Tags et graffitis

En 2009, la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois a lancé un nouveau service afin d'aider les particuliers à effacer les tags et graffitis sur leur propriété.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter les services administratifs de la Communauté de Communes au 03 83 45 23 32.

www.cc-seletvermois.fr/Effacement-de-tags-et-graffitis.html?id_rubrique=51

Propreté Canine

Si vous promenez votre animal en ville, une autre règle d'or : ramassez ! Les espaces verts de la ville sont généralement aménagés et fleuris : respectez les agents qui en ont la charge. Des canisacs sont à votre disposition à l'accueil de la mairie et dans divers autres points de la ville.

Coordonnées

Adjointe à l'Environnement et au Cadre de Vie :
M^{me} Marie-José VALIANI
Tél : 03 83 18 34 34

Les chiens

Afin de prévenir les réactions agressives du chien, surtout en présence d'enfants, des règles de bonne conduite doivent être appliquées.

Côté promenade en ville, une seule règle : garder le contrôle ! Pour cela, l'idéal est que votre animal soit tenu en laisse, mais aussi et surtout maîtrisé par son maître : la marche au pied est alors indispensable, pour les grands chiens comme pour les petits !

Dans tous les cas, n'oubliez pas que « tout chien circulant sur la voie publique, en liberté ou même tenu en laisse, doit être muni d'un collier portant, gravés sur une plaque de métal, les nom et adresse de son propriétaire »

Enfin, il est vivement conseillé de vacciner votre chien contre la rage (obligatoire pour les chiens dits dangereux).

Chiens dits dangereux

La loi du 6 janvier 1999 dite "chiens dangereux" ainsi que l'arrêté du 27 avril de la même année classent les chiens susceptibles d'être dangereux en deux catégories :

- Première catégorie : les chiens d'attaque
- Deuxième catégorie : les chiens de garde et de défense

Obligations spécifiques

- Dépôt d'une déclaration à la mairie du lieu de résidence du propriétaire de l'animal ou, quand il diffère de celui de son propriétaire, du lieu de résidence du chien. Cette déclaration doit être à nouveau déposée chaque fois à la mairie du nouveau domicile.

- Obtention d'un permis de détention en mairie, délivré sur présentation :

- d'une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents,
- d'une évaluation comportementale pour les chiens de huit mois et plus (renseignez-vous auprès de votre vétérinaire).

Interdictions de détention

Ces chiens ne peuvent être détenus par :

- les personnes âgées de moins de 18 ans,
- les majeurs sous tutelle à moins qu'ils n'y aient été autorisés par le juge des tutelles,
- les personnes condamnées pour crime ou à une peine d'emprisonnement avec ou sans sursis pour délit inscrit au bulletin n° 2 du casier judiciaire ou, pour les ressortissants étrangers, dans un document équivalent,
- les personnes auxquelles la propriété ou la garde d'un chien a été retirée.

Les chats errants

Quelques règles

Il est "interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

Est considéré comme en état de divagation :

- tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations,
- tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci,
- tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

En cas de départ en week-end ou vacances

Même si votre chat a accès à l'extérieur, vous-même ou une tierce personne devez chaque

jour lui prodiguer l'attention et les soins dont il a besoin (eau, nourriture, etc.).

■ Stérilisation

La stérilisation est vivement conseillée si votre chat a accès à l'extérieur. C'est le seul moyen sûr et efficace pour lutter contre le phénomène de surpopulation féline. N'oubliez pas que les animaux errants, livrés à eux-mêmes, sont propices aux infections et maladies capables d'infecter l'homme.

Perdu/trouvé

■ Dès que vous avez constaté sa disparition, vous pouvez :

- le signaler en mairie, qui préviendra à son tour le service de fourrière (voir les conditions et tarifs de la fourrière animale),
- si votre animal est tatoué ou pucé : pour un chien, appelez la Société Centrale Canine au 01 49 37 54 54 ou pour un chat, prévenez le fichier national félin au 01 55 01 08 00,
- distribuez des affiches chez les commerçants, dans les boîtes aux lettres, etc.,
- prévenir le commissariat de police ou la gendarmerie, ainsi que les vétérinaires des environs,
- prévenir les refuges les plus proches.

> **Refuge de Moineville SOS Animaux**
Lieu-dit Serry - 54 580 Moineville
03 82 91 01 50

> **Refuge du Mordant**
Route de Villey St-Etienne - 54 200 Toul
03 83 43 01 48

> **S.P.A de Velaine-en-Haye**
Allée des Fusains Parc d'activités de Haye
54 840 - Velaine-en-Haye - 03 83 23 33 34

> **Refuge d'Amance**
Ferme de la Fourasse - 54 770 Amance
03 83 31 16 73

■ Vous avez trouvé un animal

Si l'animal est tatoué, relevez minutieusement

le tatouage, situé le plus souvent à l'intérieur d'une oreille, parfois à l'intérieur de la cuisse pour les chiens. Prenez ensuite contact avec les deux organismes centralisant les tatouages qui identifieront ensuite le propriétaire de l'animal :

- pour les chiens : la Société centrale canine : 01 49 37 54 54,
- pour les chats : le Fichier national félin : 01 55 01 08 00.

Si l'animal n'est pas tatoué et qu'il ne porte pas l'adresse du propriétaire :

- amener l'animal dans un refuge ou contacter la Mairie qui fera appel à son service de fourrière,
- entreprendre vous-même des recherches, si vous décidez de garder l'animal. Dans ce cas, observez-le bien pour pouvoir fournir une description précise que vous communiquerez à la fourrière et/ou aux refuges de la région. Ils auront peut-être reçu un appel du propriétaire à la recherche de son compagnon. Prévenez également le commissariat de police ou la gendarmerie, ainsi que les vétérinaires des environs. Distribuez éventuellement des affiches chez les commerçants, dans les boîtes aux lettres.

Les pigeons

En ville, les pigeons créent un risque de surpopulation et donc de nuisances. Le taux de fécondité est très élevé chez ces oiseaux (3 à 6 pontes par an, donnant chacune 2 jeunes en moyenne).

Les nuisances :

- Dégradations matérielles
- Risques sanitaires : parasites, maladies

Nourrissage interdit

Article 120 du Règlement sanitaire départemental : « Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

État-Civil

Voici un listing des éléments à fournir lors de vos démarches administratives...

■ Mariage

S'adresser à la mairie du domicile de l'un des deux époux et fournir :

- formulaire du guide mariage (propre à la mairie de Dombasle. Ce document est disponible en mairie)
- guide mariage (remis en mairie),
- acte de naissance des futurs mariés (moins de 3 mois),
- pièce d'identité des futurs mariés ou livret de famille,
- attestation de domicile sur l'honneur,
- pièce d'identité des témoins et acte de naissance,
- (éventuellement) contrat de mariage,
- d'autres documents pourront vous être demandés en cas de mariages mixtes.

■ P.A.C.S

Pour le Pacs, merci de vous adresser au Tribunal d'Instance de Nancy.

■ Certificat de concubinage

S'adresser à la mairie du domicile et fournir :

- pièce d'identité,
- justificatif de domicile.

■ Reconnaissance de naissance

S'adresser à la mairie du domicile et fournir :

- pièce d'identité des parents,
- (éventuellement) livret de famille,
- justificatif de domicile de - de 3 mois (facture Eau, impôt...)
- acte de naissance de l'enfant (si reconnaissance après naissance).

■ Parrainage civil

- pièce d'identité, livret de famille, et justificatif de domicile des parents de - de 3 mois,
 - pièce d'identité, livret de famille, et justificatif de domicile des parrains et marraines de - de 3 mois,
 - formulaire de demande. Ce document est disponible en mairie.
- Attention ce baptême n'a aucune valeur juridique !

■ Décès

S'adresser à la commune du lieu de décès de la personne et fournir :

- certificat de décès du médecin,
- pièce d'état-civil (livret de famille ou acte de naissance).

S'adresser aux Pompes Funèbres de votre choix.

La mairie délivrera alors :

- acte de décès,
- livret de famille complété avec la mention de décès,
- permis d'inhumer,
- autre document selon le cas.

■ Obtention d'une carte d'identité ou d'un passeport

- Les cartes d'identité

S'adresser à la mairie du domicile et fournir :

- dossier de demande d'obtention de carte d'identité (remis en mairie),

Attention : ce dossier requiert de connaître la date de naissance des parents du demandeur !

- deux photos d'identité conformes,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- un acte de naissance/ou livret de famille,
- l'ancienne carte d'identité.

Démarches administratives

TARIF : la demande est gratuite, sauf en cas de perte ou de vol : 25 €. Une déclaration de perte est à compléter en mairie.

- Les passeports

La mairie de Dombasle ne délivre plus ces documents (non équipée pour les passeports biométriques). Les communes les plus proches qui effectuent cette démarche sont Lunéville, Nancy, Jarville, Vandœuvre.

■ Autorisation de sortie de territoire (max. 5 ans)

S'adresser à la mairie du domicile et fournir :

- formulaire d'autorisation. Attention, en cas de séparation, la signature des deux parents sera exigée ! Sauf s'il y a une autorité parentale conjointe. Ce document est disponible en mairie.
- pièce d'identité de l'enfant,
- livret de famille,
- pièce d'identité d'un parent,
- justificatif de domicile de - de 3 mois,
- (éventuellement) jugement de divorce.

■ Attestation d'accueil

S'adresser à la mairie du domicile de l'accueillant et fournir :

- pièces d'identité des deux personnes concernées,
- justificatif de domicile,
- titre de propriété ou bail,
- timbre fiscal de 30 €,
- dernière fiche de paie,
- coordonnées de la personne hébergée.

■ Recensement militaire

Procédure qui s'adresse aux adoles-

cents à partir de 16 ans. S'adresser à la mairie du domicile et fournir :

- livret de famille,
- pièce d'identité.

■ Livret de famille

Il est délivré lors d'une modification du statut familial : mariage ou naissance.

S'adresser à la mairie du lieu de mariage ou lieu de naissance et fournir :

- pièces d'identité des personnes concernées.
- Une demande de duplicata est possible en cas de perte ou divorce.

L'imprimé est à retirer en mairie.

■ Les actes

S'adresser à la mairie du lieu de mariage ou lieu de naissance et fournir :

- pièces d'identité des personnes concernées.
- N'oubliez pas de préciser la date du mariage, naissance ou décès.

La demande peut être faite par courrier, fax ou mail : etatcivil@ville-dombasle.fr

■ Les actes d'état-civil établis dans les DOM-TOM

S'adresser au Ministère des départements d'outre-mer – Service état civil

27 rue Oudinot - 75700 PARIS

Pièces à fournir :

- pièces d'identité des personnes concernées.

■ Les actes d'état-civil établis à l'étranger

S'adresser au Service central de l'état civil - BP 1056 - 44035 NANTES ou consulter le site service central état civil du ministère des affaires étrangères.

Démarches administratives

Pièces à fournir :

- pièces d'identité des personnes concernées.

■ Carte grise

S'adresser à la sous-préfecture ou à la préfecture et fournir :

- justificatif de domicile,
- carte d'identité,
- certificat de mise en circulation,
- certificat de cession de véhicule,
- certificat de passage pour véhicule plus de 5 ans,
- certificat de non-gage, si le véhicule change de département.

■ Casier judiciaire

S'adresser au casier judiciaire national
107 rue de Landreau - 44079 NANTES

Pièce à fournir :

- carte d'identité.

■ Certificat de Nationalité Française

S'adresser au Tribunal d'Instance :
rue du Général Fabvier - 54035 NANCY Cedex
ou consulter sur le site internet du ministère de la justice

Pièces à fournir :

- livret de Famille,
- acte de naissance.



Climatisation • Pompes à chaleur • Froid commercial

13, route de Dombasle • 54360 DAMELEVIÈRES

03 83 75 06 08

www.aclimate.fr

Salle polyvalente

Renseignements

Service Culture Animation
Mairie de Dombasle
Place Suzanne Pierre
Tél : 03 83 18 34 36

Mail : fetes.sports@ville-dombasle.fr
Adjointe : M^{me} Brigitte HENRY



Capacité

- La grande salle est limitée à 850 personnes sans les tables, 600 personnes avec tables,
- L'annexe 1 est limitée à 100 personnes sans les tables, 70 personnes avec les tables,
- L'annexe 2, est limitée à 150 personnes sans les tables, 120 personnes avec les tables (musique interdite après 20h00).

Location

Bénéficiaires

Les personnes morales et physiques pouvant prétendre à l'accès en location à la salle polyvalente sont les suivantes :

- Associations dombasloises présentant un intérêt local dans l'un des domaines suivants : sportif, culturel, patriotique, nature et environnement, prévention des risques ; (avec possibilité de prêt gratuit selon conditions),
- Associations présentant un intérêt dans les domaines suivants : action sociale, action humanitaire ou caritative,
- État, collectivités locales, établissements publics : dans le cadre de leur mission de service public,

- Particuliers dombaslois (avec possibilité de prêt gratuit d'une annexe pour le décès d'un ascendant ou descendant),
- Entreprises dombasloises.

Types de locations

La location est proposée selon trois formules, au choix :

- **location journée** (entre 8h et 22h maximum),
- **location 24 heures** (du jour de location 8 heures au lendemain 8 heures).
 - **État des lieux d'entrée :**
 - la veille à 15h30 avec remise des clés,
 - prise de possession de la salle à 8h.
 - **État des lieux de sortie et restitution des clés :**
 - le lendemain à 8h sauf autorisation contraire du responsable de la salle.
- **location longue** (du vendredi 16h au lundi 8h).
 - **État des lieux d'entrée :**
 - la veille à 15h30 avec remise des clés,
 - **État des lieux de sortie et restitution des clés :**
 - le lundi à 8h.

L'état des lieux se fera en présence du loueur et du responsable de la salle à la remise des clés. Les lieux doivent être rendus dans le même état de propreté observé lors de l'état des lieux de départ, le non-respect de cette consigne engendrera une facture de nettoyage.

Salle polyvalente



Modalités de pré-réservation

- Un formulaire de pré-réservation est à retirer sur le présentoir de l'accueil en mairie ou à télécharger sur le site Internet de la ville.

Tarifs

SALLES	Location JOURNÉE	Location 24H	Location LONGUE
Grande Salle (maximum 600 personnes avec tables, 850 personnes sans tables)	161,00 €	322,00 €	644,00 €
Cuisine chambres froides (positive et négative), four, évier, piano de cuisine, chauffe-plat et micro-ondes	24,00 €	49,00 €	100,00 €
Annexe 1 (maximum 70 personnes avec tables, 100 personnes sans table)	38,00 €	74,00 €	148,00 €
Annexe 2 avec cuisinette (four, frigo, plaque de cuisson) (les repas avec musique sont interdits après 20 h) (maximum 120 personnes avec tables, 150 personnes sans tables)	62,00 €		

Bornage et Division cadastrale
Plan topographique et Implantation
Lotissement et Règlement de copropriété
Plan d'intérieur et de façade
Diagnostics Immobiliers
Expert en rénovation énergétique
Test d'infiltrométrie label BBC

Gilles PIQUARD
 Géomètre Expert
 &
 Diagnostiqueur immobilier

4, rue du Champy
 54210 St. NICOLAS DE PORT
 Tel: 03.83.45.48.15
 E-mail: geometre.piquard@wanadoo.fr

SARL FERNAND HANZO
www.fernand-hanzo.fr
 13, rue Gambetta
 54110 Rosières-aux-Salines
Tél. 03 83 48 14 46
 TÉLÉ • HIFI • VIDÉO • ÉLECTRO MÉNAGER • ANTENNES SATELLITES
SERVICE APRES-VENTE

Coordonnées

Service Culture Animation
Place Suzanne Pierre
Tél : 03 83 18 34 36
Mail : fetes.sports@ville-dombasle.fr
Adjointe : M^{me} Brigitte HENRY

Présentation

Les nombreuses manifestations et la diversité des associations donnent à Dombasle son dynamisme culturel et festif. En effet, Dombasle regroupe une centaine d'associations culturelles, sportives, patriotiques, caritatives... Cette diversité permet de répondre aux attentes de chacun et crée une richesse pour la ville.



Manifestations

Voici quelques dates clés dans l'agenda des manifestations de Dombasle. Cependant, vous pourrez retrouver toutes les autres dates dans l'agenda des manifestations qui paraît dans le magazine municipal trimestriel ou sur le site de la ville : www.dombasle.fr.

■ Dombasle en fête

Dombasle en fête a lieu tous les 2 ans en juin.

A cette occasion, retrouvez artistes de rue, spectacles, musiciens, associations, artisans...



■ Salon d'automne

Le 3^{ème} dimanche d'octobre est devenu le rendez-vous des brocanteurs, collectionneurs, artisans et amateurs de vide-greniers.

■ Challenge Solvay

Cette manifestation sportive regroupe les amateurs et professionnels de la course à pied. Elle a lieu le 3^{ème} week-end de septembre.



■ Fête de la musique

La Fête de la Musique a lieu le week-end proche du 21 juin. Cette fête permet de venir découvrir des groupes ou musiciens des associations dombasloises et artistes locaux.



SCAL PEUGEOT



MÉCANIQUE CARROSSERIE VITRAGE

28, Avenue de Lunéville
54110 DOMBASLE
☎ 03 83 48 23 61



Entreprise
Jean-Paul BOURGON

**CHAUFFAGE • PLOMBERIE
ZINGUERIE • COUVERTURE
ÉNERGIES RENOUVELABLES**

54110 DOMBASLE-SUR-MEURTHE
Tél. 03 83 48 24 94
devis gratuit



**DISTRIBUTION ET GESTION
EAU POTABLE ET
ASSAINISSEMENT**

Secteur Lorraine Sud
71, rue Gabriel Péri - BP 66 - 54110 DOMBASLE

• Services de l'eau et de l'assainissement • Services aux Industriels
• Travaux d'équipement et de canalisation • Gestion des boues d'épuration

👉 **SERVICE CLIENTÈLE : 03 55 66 45 00**

SUPERMARCHÉ
MATCH



Horaires d'ouvertures
Du lundi au samedi 8h30-19h30
sans interruption

Tél. 03.83.45.23.23
ZAC du Saulcy - 1 rue Victor Prouvé - 54110 DOMBASLE
www.supermarchesmatch.fr

41

Associations

Associations sportives

Alliance Judo 54 (+ 15 ans)

Correspondant : M. VOILLEMIN Michel
Dojo salle des sports Roger Boileau
Tél : 06 76 97 28 06
Mail : michelalliancejudo54@wanadoo.fr

Athlétisme

Président : M. WALTER Jean-Louis
Stade d'athlétisme
Espace Loisirs Levassor
Tél : 03 83 46 82 56
Mail : jean-louis.walter2@wanadoo.fr

Basket

Président : M. FISCHER David
Salle des sports Roger Boileau
Tél : 06 68 46 65 80
Mail : dombaslebasket@free.fr

Boxe

Président : M. SAX Remy
Salle Fernand Poirson
Tél : 03 83 45 17 40
Mail : contact@dombasle-Boxe.com

Culture Physique Entretien

Correspondante : M^{me} TOUVENOT
COSEC de l'Embanie
Tél : 03 83 48 31 61
Mail : dtouvenot@sfr.fr

Cyclo club

Président : M. AVELANGE Bernard
Tél : 03 83 48 53 51
Mail : cycloclubdombasle@orange.fr

Football

Président : M. MAZUR Olivier
Stade Pavageau
Tél : 06 06 69 72 69 ou 06 75 80 81 37
(secrétaire)
Mail : fc.dombasle@gmail.com

Gym Bien Etre

Présidente : M^{me} DUBUS Sylviane
Salle Polyvalente-annexe 2 et COSEC
de L'Embanie
Tél : 03 83 45 22 07
Mail : donato.dubus@free.fr

Gymnastique

Président : M. VIRION Maxime
Salle Robert Hérold
Tél : 03 83 72 00 79 ou 03 83 30 49 52
(club)
Mail : clubgymniquedombasle@gmail.com

Handball

Président : M. LEGAY Jean-Claude
Salle des sports Roger Boileau
Tél : 03 83 48 54 82 ou 06 21 87 57 43
Mail : legay.jean-claude@neuf.fr

Judo/jujitsu club

Président : M. BERNOY Pierre
Dojo salle des sports Roger Boileau
Tél : 03 83 41 04 03 ou 06 15 01 92 34
Mail : pierre.bernoy@hotmail.fr

Karaté Club

Président : M. GILBERT Laurent
Dojo salle des sports Roger Boileau
Tél : 06 82 68 95 60
Mail : presidentkcd54@free.fr

Les Gaulois de Sion

Président : M. CHASSATE Antoine
Tél : 03 83 46 71 57

Pétanque

Président : M. MECKLER Alain
Espace Loisirs Levassor
Tél : 03 83 45 34 48
Mail : alain.meckler@orange.fr

Associations

Ski Club

Président : M. UHRING Gérard
Club de ski - salle des sports Roger Boileau
Tél : 03 83 45 10 02 ou 06 87 08 49 62
ou local 03 83 20 37 98

Sport Form

Présidente : M^{me} FARNER Corinne
Salle privé rue du Sondage Botta
Tél : 03 83 48 45 57

Tennis(Club)

Président : M. TROMPETTE Gérard
Digue Solvay
Tél : 03 83 45 47 71
Mail : gerard.trompette@cegetel.net
www.tcdombasle.fr

Tennis de Table

Président : M. REMLE Didier
Salle Jean Schenck
Tél : 03 72 31 00 31 ou 06 78 15 62 40
Mail : remledidier@west-telecom.com

Tir à l'Arc

Président : M. MASSON Raymond
Été : Boulevard des Pyrénées
Hiver : salle Fernand Poirson
Tél : 03 83 46 87 65
Mail : masson.raymond@neuf.fr

Tir à la Carabine

Président : M. HUMBERT Francis
Local de tir -5 rue du Béhard
Tél : 06 60 88 55 70
Mail : tir-de-dombasle@orange.fr

Twirling Club Dombasle

Présidente : M^{me} VALBRECQ Vanessa
COSEC Levassor et L'Embanie
Tél : 06 60 05 06 88
Mail : pepette.valbrecq@laposte.net

Yogarmonie

Présidente : M^{me} JOUBLIN Françoise
Résidence le Couarail et Dojo - salle R. Boileau
Tél : 03 83 56 51 19
Mail : evelyne.francois@neuf.fr

Associations

Équipements sportifs :

Plusieurs infrastructures sont à la disposition des clubs.

- Salle des sports Roger Boileau
Deux salles : une salle avec parquet, un dojo.
Avenue Général Leclerc
Tél : 03 83 48 41 02
- La salle Robert Hérold
Une salle de gymnastique.
Avenue Général Leclerc
Tél : 03 83 30 49 52
- Le stade Pavageau
Trois terrains dont un avec tribune et un terrain stabilisé.
Rue Adèle
Tél : 03 83 48 41 02
- La salle Fernand Poirson
Elle est conçue pour la pratique de la boxe, du tir à l'arc et certaines activités scolaires.
Rue du 14 septembre
Tél boxe : 03 83 45 17 40
Tél tir à l'arc : 03 83 46 87 65
- La salle Jean Schenck
Elle sert uniquement à la pratique du tennis de table.
Rue du 14 septembre
Tél : 06 78 15 62 40
- Local du tir à l'Arc
Boulevard des Pyrénées (uniquement en été)
Tél : 03 83 46 87 65
- Local du tir à la carabine
5 rue du Béhard
Tél : 06 60 88 55 70
- Espace loisirs Levassor
Il comprend un stade d'athlétisme avec 6 couloirs de course à pied ou saut de haie, un terrain pour le lancé de poids, un terrain pour le saut en longueur, un terrain de football, une aire de pétanque et un parcours de santé.
Rue Emile Levassor
- Les COSEC (Complexe Sportif Evolutif Ouvert)
Ils sont gérés par le S.I.S de Saint-Nicolas-de-Port
Tél : 03 83 45 40 32
Mail : sisstnic@club-internet.fr
- Le COSEC de l'Embanie
Sports scolaires, culture physique, entretien
Avenue du Général de Gaulle
- Le COSEC du Levassor
Club d'athlétisme, sports scolaires et organismes extérieurs
rue Emile Levassor
- Les terrains de Tennis
6 courts dont 2 couverts
Digue Solvay
Tél : 03 83 45 47 71
- Centre aquatique de loisirs et de remise en forme « l'Atrium »
3 bassins dont un extérieur en été, un bassin pour les enfants, un espace remise en forme, un espace fitness.
Rue Victor Prouvé
Tél : 03 83 18 19 42
Mail : atrium-dombasle@carilis.fr

VOTRE VOYAGISTE
SUR TOUTE L'EUROPE, C'EST

LAUNOY tourisme
le plaisir de voyager



Autocar de 20 à 65 fauteuils
• Climatisation • Toilettes
• Vidéo • Bar • Salon

Individuel et groupes
agence de voyages N° LI088-97-001

ZA - Rue Clémenceau - 54110 DOMBASLE-SUR-MEURTHE
Tél. : 03 83 45 82 42 - Mobile : 06 07 96 48 30 - Fax : 03 83 45 82 43
E-mail : launoydombasle@orange.fr

Associations

Activités manuelles et collections

Club des arts

Apprentissage des techniques de dessin, peintures et activités artistiques diverses.

Président : M. Pierre GRENOUILLEAU
Foyer - rue Mathieu
Tél : 06 88 75 16 76
pierregrenouilleau@sfr.fr

Club du Fil

Propose toutes les activités liées à la couture et au tricot.

Présidente : M^{me} COLLOT Raymonde
Maison des associations
Square du Maroc
Tél : 03 83 45 13 13
raymonde.collot@wanadoo.fr

Club Mille et Une Couleurs

Apprentissage de différentes activités manuelles : scrapbooking, cartes de vœux...

Présidente : M^{me} MORTAS Denise
Maison des associations
Square du Maroc
Tél : 03 54 12 47 26

Club Photo Vidéo

Apprentissage des techniques de la photographie.

Président : M. GLUZIKI Denis
Amicale Solvay - rue Gabriel Péri
Tél : 03 83 71 60 19
president@clubphoto-dombasle.net
www.clubphoto-dombasle.net

Cuir Club

Apprentissage des techniques de création d'objets et masques en cuir.

Présidente : M^{me} CESARY Hélène
Maison des associations
Square du Maroc
Tél : 03 83 48 27 57
helene.cesary@wanadoo.fr

Modèle Club

Construction de modèles réduits d'avions ou bateaux.

Président : M. MAUGET Gérard
COSEC de l'Embanie
Avenue du Général de Gaulle
Tél : 06 03 83 21 69
gerard.mauget@neuf.fr

La Plume Lorraine

Club de peinture. Ils exposent leur oeuvres au cours d'un salon dont ils sont les organisateurs.

Président : M. WROBEL Claude
Tél : 06 60 16 78 85
claudewrobel@bbox.fr

Groupeement Philatélique de Dombasle :

Club qui s'adresse aux collectionneurs de timbres.

Président : M. BAGOT René
Foyer - rue Mathieu
Tél : 03 83 45 16 44
rene.bagot@neuf.fr

Associations

New Art Vidéo

Association qui réalise des vidéos pour des événements familiaux ou manifestations culturelles, sportives.

Président : M. SOUVAIT Jacques
Tél : 03 83 45 17 60
jacky.22@free.fr

Cercle numismatique

Club qui s'adresse aux collectionneurs de pièces nouvelles et anciennes.

Président : M. GRANDPRÉ Philippe
19 rue de Florainville
54110 Dombasle
Tél : 03 83 45 22 06
grandpre.philippe@neuf.fr

Les associations musicales, danses et théâtre

Belle Créole

Président : M. COMPPER Christian
Tél : 03 83 21 82 79
compper.christian@neuf.fr

Chardons Lorrains

Président : M. SECKINGER Michel
Tél : 03 83 45 19 89

Chorus 2000

Président : M. TERNARD André
Local de l'Harmonie J. D'Arc
rue Carnot
Tél : 03 83 48 34 96
contact@chorus2000.fr
www.chorus2000.fr

Country Club Dombaslois

Présidente : M^{me} CHRISTOPHE Patricia
Tél : 06 84 69 16 81 club
patricia.christophe@sfr.fr

Ecole de danse Pas à Pas

Présidente : M^{me} DAUBINET Isabelle
École de danse - rue St Basle
Tél : 03 83 45 41 03
isabelle.daubinet@voila.fr
www.studiopasapas.free.fr

Ecole de Musique et de danse

Présidente : M^{me} BARRIER Patricia
Maison des associations
Square du Maroc
Tél : 03 83 46 72 52 (secrétariat)
emd.dombasle@neuf.fr
www.emddombasle.free.fr

En verre et contre tout

Président : M. CLAUDE Serge
Tél : 06 80 30 19 34

Fun Dance Company

Président : M. BERGER Eric
Tél : 03 83 48 35 73
fdcberger@gmail.fr

Harmonie Jeanne d'Arc

Président : M. LECLERC Claude
Local - rue Carnot
Tél : 03 83 45 23 81
clleclerc@wanadoo.fr
www.harmoniejeannedarc.org

La Ronde des âges

Président : M. CARION Pierre-Louis
École Jean L'hôte
Tél : 03 83 42 88 13 ou 06 79 71 29 93
carion.pierre-louis@neuf.fr

Associations

Petits Rats de Catherine

Présidente : M^{me} ADRIANT Guylène
Maison des associations
Square du Maroc
Tél : 03 83 45 34 84 ou 06 08 69 14 32
guyleneadriant@hotmail.com

Strat & Co

Président : M. GOLIOT Alain
Tél : 03 83 45 19 20 ou 06 67 80 34 19
stratandco@wanadoo.fr
www.stratandco-starsmen.com

Les associations pour enfants

Association familiale

Président : M. EL YAAGOUBI Nabil

- *mercredi* : Espace pour tous – place de la République
- *Vacances été* : École Alice Solvay
- *Petites Vacances* : Salle polyvalente – annexe1

Tél : 03 83 18 29 62
assofam54@yahoo.fr
www.assofamdombasle.fr

Les « Amicales »

Amicale de la Police

Président : M. GOUDOT Xavier
Tél : 03 83 45 87 17

Amicale des Anciens des Salins

Président : M. CHARROY Alain
Tél : 06 72 55 71 13

Amicale des Sapeurs Pompiers

Président : M. PIERRE David
Tél : 06 72 93 86 58
amicalepompiers.dombasle@sfr.fr

Autres associations

ADEM

Présidente : M^{me} COMPPER Virginie
Tél : 03 83 21 82 79

Amis du Canal

Présidente : M^{me} ISACK Estelle
Tél : 03 83 48 36 71

Association Franco-Allemande

Président : M. BERGER Claude
Tél : 03 83 48 44 29
claudeannie@wanadoo.fr

Bateliers Lorrains

Président : M. GHISLAIN Joël
Tél : 03 83 48 38 56

Club Découverte de Dombasle

Président : M. BERGÉ Gérard
Tél : 03 83 48 26 35 ou 06 68 26 50 53
club.decouverte.dombasle@gmail.com

Associations

Club Rencontre et Scrabble

Présidente : M^{me} GUIGNARD Colette
Résidence le Couarail
rue de la Petite Embarie
Tél : 03 83 45 10 80

Comité de Défense des Affaissements Saliniers de Meurthe et Moselle

Président : M^{me} SCHOUMACKER Nicole
Tél : 03 83 30 23 11
Mail : marcel.schoumacker@sfr.fr

Commerçants et Artisans Dombaslois

Correspondant : M. GILLES Daniel
Tél : 03 83 46 71 28

Prévention routière

Délégué : M. MOUCHON Gilbert
Tél : 03 83 48 52 63

Les associations à vocation sociale

Amicale des Donneurs de Sang

Présidente : M^{me} ROYER Corinne
Collecte de sang – salle Polyvalente
Tél : 06 78 81 29 95

Entraide Protestante

Correspondante : M^{me} FLAUM Béatrice
Tél : 03 83 45 40 46

Croix Bleue

Président : M. STOLF Philippe
Foyer - rue Mathieu
Tél : 03 83 75 87 46
Mail : pstolf@aol.com

Croix Rouge

Président : M. MAGRON Alain
Local croix rouge
École Maurice Carême
(banque alimentaire)
Tél : 06 88 74 67 10
Mail : amagron@orange.fr

FNATH (Fédération Française des Accidentés du Travail et des Handicapés)

Président : M. GUYOT Pierre
Tél : 03 83 45 31 55

Fraternité Caritative de Dombasle

Président : M. IDOUX René
Tél : 03 83 48 34 14

Les Petits Dom's

Président : M^{me} RENAUDIN Martine
Tél : 03 83 71 60 52

Les Visiteurs de Malades en Établissements Hospitaliers

Déléguée : M^{me} DURAND Annie
Tél : 03 83 48 43 48

Associations

Restos du Cœur

Présidente : M^{me} PETIT-JEAN Marie-France
10 Chemin du Ravel
54110 Rosières-aux-salines
Tél : 03 83 48 55 87

Secourisme-Croix Rouge

Président : M. SCHILLING Christophe
Tél : 06 09 78 42 29
Mail : dl.dombaslestnicolas@orange.fr

Secours 54

Correspondant : M. FLEURENTIN Jacky
Fédération du secours 54
Marché de gros
rue Jean Mermoz
54500 Vandœuvre-lès-Nancy
Tél : 03 83 51 02 16

Secours Catholique

Correspondante : M^{me} ROUHLING Nicole
Résidence le Couarail
rue de la Petite Embarie
Tél : 03 83 46 65 58
Mail : agnes.mouchot@orange.fr

Les associations de retraités et personnes âgées

Amicale des Retraités Solvay

Amicale Solvay - rue Gabriel Péri
Tél : 03 83 21 70 48

Association des Retraités du personnel

Président : M. ROCH Francis
Mairie de Dombasle

Association des Retraités et Personnes âgées

Président : M. SIMONIN Paul
Local - Bâtiment les Pins
Tél : 03 83 45 38 92

Fédération générale des Retraités du chemin de Fer

Président : M. CLEMENT Robert
Tél : 03 83 37 28 07

Réseau Gériatologique du Vermois, Sel et grand Couronné

Président : Dr CRAUS Denis
Tél : 03 83 36 63 71

Les associations « nature »

Société de chasse

Président : M. GEOFFROY Jean-Pierre
Tél : 03 83 48 28 97

Atelier Pêche et Nature

Président : M. LATOUCHE Alain
Tél : 03 83 45 32 98
Mail : alain.latouche@orange.fr

La Gaule Dombasloise

Président : M. HAAS Roger
Local - rue de la Chapelle
Tél : 03 83 48 63 11
Mail : roger.haas@club-internet.fr
www.gaule-dombasloise.fr

Associations

Les randonneurs du Canton

Présidente : M^{me} PERRIER Joëlle
Tél : 03 83 26 66 54
Mail : joelleperrier@voila.fr

Les Zéphyr

Présidente : M^{me} VIARD MOUGEOT
Nathalie
Tél : 07 70 01 29 16
Mail : viard.mougeot@orange.fr

L'Atelier Vert

Correspondant : M. CHASSATTE Yvan
Tél : 06 98 19 09 15
Mail : lateliervert.asso@gmail.com
www.lateliervert.org

Société d'Aviculture de Meurthe et Moselle

Vice-Président : M. ADRIANT Bernard
Tél : 03 83 45 34 84

Vacances Evasions Loisirs

Président : M. LEONARD Serge
Tél : 03 83 45 20 67
Mail : leonard_jocelyne@yahoo.fr

Les associations patriotiques

Amicale des Anciens Marins de Dombasle

Président : M. EBERLE Daniel
Tél : 06 11 59 04 83

Anciens Mutilés Combattants (AMC)

Président : M. MARTEL André
Tél : 03 83 48 30 45
Mail : jl.gdombasle@wanadoo.fr

Associations des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants Algérie Tunisie Maroc (ACPG-CATM)

Président : M. BRICE Henri
Tél : 03 83 71 62 18

Combattants Républicains section Dombasle (FDCR)

Président : M. LANSALLE Jean-Marie
Tél : 03 83 48 27 45
Mail : jm.lansalle@free.fr

Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants Patriotes (FNDIRP)

Président : M. BALLÉ Gilbert
Tél : 03 83 48 58 42
Mail : balle.gilbert@neuf.fr

Groupe Lasalle Drouot

Président : M. Claude BERGER
Tél : 03 83 48 44 29
claudeannier@wanadoo.fr

Groupe Lorraine 42

Président : M. STEMPPEL Jean
Tél : 03 83 25 12 72

Les Médailleurs Militaires

Présidente : M^{me} BERGER Annie
Tél : 03 83 48 44 29
claudeannier@wanadoo.fr

Souvenir Français du Sel et Vermois

Président : M. PELTIER Daniel
Local - rue Carnot
Tél : 03 83 45 16 72

Restauration

Restaurants

Bouddha Palace

Restaurant Chinois
23 rue Gabriel péri
Tél : 03 83 45 32 58

Restaurant le Five

Restaurant Traditionnel
3 rue Mathieu
Tél : 03 83 48 17 87

Pizzerias

Pizza Jocker

à emporter / livraison à domicile
23 rue Gabriel Péri
Tél : 03 83 48 26 26

Pizza Napoli

Sur place / à emporter
103 rue du Général Leclerc
Tél : 03 83 21 65 72

Pizza Tonio

Sur place / à emporter
1 avenue de Lunéville
Tél : 03 83 46 63 15

Cafétéria

Noël Traiteur

Avenue de Lunéville
Tél : 03 83 48 20 65

Restauration rapide

McDonald's

Zone des Sables
rue Charles Hermite
Tél : 03 83 18 47 86

OK Kebab

44 rue Mathieu
Tél : 03 83 30 46 13

Green Kebab

32 rue Gabriel Péri
Tél : 03 83 48 57 02



- Électricité Générale
- Contrôle d'accès
- Alarmes
- Vidéo ...

06 44 04 08 32

09 50 43 63 95

59 bis, route de Lénoncourt
54110 VARANGÉVILLE

TP Motoculture

HONDA - SOLO - STIHL - OREGON
VIKING - WOLF - HUSQVARNA - BEAL



Vente et réparation

Tondeuses - Débroussailleuses
Broyeurs - Taille-haies
Motoculteurs - Motopompes
Tronçonneuses

(le long du canal) 59 av. De Lattre de Tassigny
54110 DOMBASLE • Tél. 03 83 48 62 97



UNE BANQUE
QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE
TOUT.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

**CRÉDIT MUTUEL
VAL DE MEURTHE**

61 Rue Gabriel Péri • 54110 DOMBASLE SUR MEURTHE
54 Rue Anatole France • 54210 SAINT NICOLAS DE PORT

Tél 0820 363 518 (0,12€/mn)
Email 04151@creditmutuel.fr

Garage PETITGAND Agent à Dombasle



18, Rue Adèle - DOMBASLE
Tél. 03 83 48 20 26

BULFERETTI-SNET
POMPES FUNEBRES - MARBRERIE

NOS PRESTATIONS

Organisation d'obsèques
Chambre funéraires
Transport avant/après mise en bière
Tous articles funéraires
Fleurs naturelles & artificielles



7/7
24h/24

Gardez l'esprit libre...



Si l'un de vous vient
à disparaître, tout est
déjà financé pour celui
ou ceux qui restent !

Pour préparer nos funérailles, nous avons osé
demander un devis gratuit et sans engagement

NOS MAGASINS

NANCY Tél : 03 83 55 01 31 NEUVES MAISONS Tél : 03 83 47 01 45 DOMBASLE Tél : 03 83 46 69 22 TOUL Tél : 03 83 64 49 50



Cérébros

Depuis 1902

Salines Cérébros et de Bayonne
1, Rue de la Saline - 54110 Dombasle

SOLVAY



Un acteur dynamique de la région Lorraine

Avec près de 2 000 emplois générés par ses activités, l'usine Solvay de Dombasle contribue largement au développement économique de sa région.

Plus importante soudeuse de France, elle met au service de l'industrie européenne, le savoir-faire plus que centenaire d'un groupe chimique et pharmaceutique de taille mondiale.

Son engagement dans une démarche continue de progrès technique et scientifique, lui permet de fabriquer des produits alcalins dont le degré de pureté dépasse les 99%.

Le site de Dombasle intègre un pôle scientifique dans le domaine de la chimie inorganique. Celui-ci regroupe des activités de Recherche, de Contrôle Qualité des produits issus de la fabrication et d'Analyse en ligne du procédé.

Au service du Groupe, ce pôle réalise des études visant à la mise au point et au développement de nouveaux produits et/ou de procédés. Ces études, orientées Développement Durable, concernent, en particulier, les activités "carbonate et bicarbonate de sodium" et leurs dérivés.

Par ailleurs, il propose des compétences analytiques, en évolution permanente, au service des besoins d'exploitation de l'usine.

Pour Solvay Dombasle, satisfaction du client et maîtrise totale de la qualité vont de pair avec la sécurité des hommes et le respect de l'environnement.

L'Établissement est certifié QSE (Certifications ISO 9001 et ISO 22000, normes Qualité, OHSAS 18001, référentiel Sécurité, et ISO 14001, norme Environnement, dans leurs versions applicables) pour toutes ses productions et activités.

Chez Solvay le progrès se veut responsable.

SOLVAY est un groupe chimique international, résolument engagé dans le développement durable et clairement focalisé sur l'innovation ainsi que l'excellence opérationnelle. Sa récente acquisition de l'entreprise de spécialités chimiques Rhodia crée un plus grand acteur mondial, qui réalise plus de 90% de ses ventes dans des marchés où il figure déjà parmi les trois premiers mondiaux. Solvay propose une large gamme de produits qui contribuent à améliorer la qualité de la vie et la performance de ses clients dans des marchés tels que les biens de consommation, la construction, l'automobile, l'énergie, l'eau et l'environnement ainsi que l'électronique. Le Groupe, dont le siège est basé à Bruxelles, emploie environ 29 000 personnes dans 55 pays, et a réalisé un chiffre d'affaires net de 12,7 milliards d'EUR (pre forme) en 2011. Solvay SA (SOLARB) est coté à la Bourse NYSE Euronext à Bruxelles et Paris (Bloomberg: SOLARB - Reuters: SOLBB).

SOLVAY-CARBONATE-FRANCE

Usine de Dombasle

Rue Gabriel Péri - B.P. n°1 54110 DOMBASLE SUR MEURTHE - Tél. : 03.83.18.54.54 - Fax : 03.83.18.54.45



la Passion du Progrès®